



POUR UN NOUVEL
ÉLAN EUROPÉEN

AVEC
LE **MR**
C'EST POSSIBLE

PROGRAMME EUROPÉEN 2019

Table des matières

« Pour un nouvel élan européen »	2
I. Que voulons-nous faire ensemble ?	4
1. Exigence de prospérité durable	5
Une stratégie pour la croissance et l'emploi.....	5
Promouvoir le bien-être des citoyens européens	10
Une politique de santé basée sur la recherche et l'innovation.....	11
Libre-échange : pour une politique commerciale équilibrée et durable	13
La révolution digitale : une opportunité	13
Renforcer la politique agricole commune (PAC) et la sécurité alimentaire	15
Relever le défi climatique et environnemental	17
Une fiscalité harmonisée et des finances publiques assainies	22
2. Exigence de protection des citoyens.....	28
Un espace européen de liberté et de sécurité.....	28
Une vraie politique européenne de défense.....	30
Une Union européenne qui parle d'une seule voix.....	31
Une immigration mieux contrôlée.....	33
3. Exigence des valeurs européennes	35
II Comment et avec qui ?	38
Conclusion.....	39

« Pour un nouvel élan européen »

Pour nous Libéraux, l'Union européenne n'est pas une organisation internationale dotée d'institutions complexes et opaques qui seraient coupées des citoyens. Ce n'est pas non plus un projet strictement centré sur les dimensions économiques et commerciales. L'Union européenne est un outil pour assurer la paix et la prospérité pour les citoyens européens. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, des femmes et des hommes courageux et déterminés sont parvenus à mettre de côté la haine et le ressentiment pour bâtir cet espace de coopération entre les peuples au sein duquel les Européens ont le bonheur de vivre. Ce qui fonde cet espace commun est un socle de valeurs héritières de la pensée philosophique et de l'éthique des Lumières. Au premier rang de celles-ci, figure la dignité humaine. Ce socle de valeurs a garanti la paix et la prospérité du continent européen ces dernières décennies et a fait de lui une des plus grandes puissances économiques et commerciales mondiales.

Face aux mouvements populistes qui accusent l'Union européenne de tous les maux, le MR veut tenir un discours honnête et réaliste. Nous sommes un parti résolument pro-européen. Cela ne signifie pas qu'en tant que membre fondateur, nous estimons que l'Union européenne est parfaite. Cela signifie que nous voulons continuer à la construire en nous basant sur ses succès, dans le respect de l'Etat de droit, et travailler sans relâche pour remédier à ses lacunes. Nous voulons renforcer l'Union et la réformer là où cela est nécessaire.

Rien n'est plus décisif pour l'avenir des prochaines générations que le maintien et le renforcement de ce que l'on appelle « l'acquis européen ». Cet acquis est le fruit de combats remportés qui ont fait reculer le despotisme, l'obscurantisme, l'insécurité, la souffrance et la pauvreté. Il a permis l'émergence de la paix, la sécurité, la prospérité, la liberté de circuler librement, la monnaie unique, la citoyenneté européenne. Aujourd'hui, cet acquis est en danger : les principes sur lesquels sont fondés l'Union européenne sont remis en cause par des mouvements nationalistes, mobilisant les égoïsmes et excitant les peurs et le repli sur soi à coup d'idées simplistes et de solutions faussées. Les extrémismes, fascisme ou communisme, qui au siècle passé, ont à de multiples reprises révélé leur implacable dangerosité, resurgissent sous formes diverses et se présentent aujourd'hui comme un rempart qui protège les libertés, alors qu'ils sont l'étau qui les broie. A ces ennemis intérieurs s'ajoutent les menaces du communautarisme et du fanatisme religieux. Face à ces dangers, deux attitudes sont possibles : ou l'Europe se replie sur elle-même et se dénature ; ou elle s'ouvre de manière débridée et risque de se défaire.

Le MR est convaincu que tous les citoyens doivent être les moteurs d'un nouveau dynamisme européen. Chacun à travers les Etats membres doit se réapproprier le projet politique européen car seule l'Europe peut nous apporter des réponses ambitieuses à nos légitimes ambitions économiques, sociales et climatiques.

Le MR, conscient des enjeux mondiaux, privilégie une Union européenne plus intégrée, plus efficace, plus forte mais aussi plus juste et protectrice en ce qui concerne la réalisation de ses politiques internes mais aussi concernant ses politiques externes dans les matières de politique étrangère et de défense. Défendre nos intérêts et nos valeurs à l'échelle globale passe par un renforcement de l'influence et du rôle de l'Union européenne dans le monde.

Il ne s'agit pas de faire preuve d'idéalisme mais de pragmatisme : l'Union européenne permet de développer des politiques et des stratégies économiques que des pays de petite taille comme la Belgique ne pourraient envisager seuls. Pensons à Galileo, l'ESA, Airbus qui sont de réelles réussites économiques et commerciales européennes et qui ont contribué à l'essor de l'économie belge et de

ses PME. L'Europe a montré sa plus-value économique et industrielle. Aujourd'hui, elle doit démontrer qu'elle peut protéger les citoyens européens du terrorisme, des menaces extérieures, de la stagnation économique et, qu'au-delà des souverainetés nationales, une réelle autorité européenne peut et doit être développée.

C'est au niveau européen que l'on peut répondre au mieux aux défis transnationaux tels que le réchauffement climatique et porter une politique étrangère résolument axée sur la défense de nos valeurs et des droits de l'homme.

Cela étant, il faut résister à une vision naïve de l'Union européenne : les réponses que les citoyens attendent de l'Europe ne sont pas toujours au rendez-vous. Il faut réformer les instances européennes, revoir les mécanismes de décision, élargir le champ d'application de la prise de décision à la majorité, améliorer l'initiative européenne et faire participer davantage la population européenne au choix de priorités politiques claires afin de favoriser leur légitimité démocratique. Il s'agit d'écouter les citoyens mais aussi d'appliquer le principe de subsidiarité qui vise à reconnaître à quel niveau de pouvoir une politique est la plus efficace.

Plus de 60 ans après le Traité de Rome, l'Union européenne est à un moment charnière de son histoire. Dans tous les Etats membres, nous ressentons avec des intensités variables un changement de paradigme : en France, en Italie, en Slovénie, aux Pays-Bas, en Espagne, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Hongrie, les récentes élections ont montré une défiance des peuples envers les démocraties et les régimes politiques. L'Union européenne n'a pas été épargnée : elle aussi a été remise en cause à plusieurs reprises.

Cette défiance a culminé avec le Brexit, dû en grande partie à un déficit de communication et de pédagogie. Il n'en demeure pas moins que la crise de confiance, voire l'indifférence des citoyens pour l'Europe est prégnante et majeure. Elle ne se dissipera pas si les responsables européens n'entendent pas et ne répondent pas aux préoccupations exprimées par les citoyens européens. L'Europe a besoin d'être expliquée, dans ses réussites comme dans ses échecs, par des hommes et des femmes politiques représentatifs. C'est ce à quoi doivent s'employer les Libéraux, qui se refusent à transformer l'Union européenne en bouc émissaire des Etats membres, tout en osant mettre le doigt sur ses lacunes. Parallèlement, il faut intensifier la lutte contre la désinformation et les campagnes nauséabondes organisées par les mouvements extrémistes.

Ces dernières années, le moteur européen semble s'être enrayé. Les crises se sont succédées : crise économique, crise financière, crise de la dette, crise migratoire, crise institutionnelle avec le Brexit et, enfin, crise de la démocratie représentative. La confiance est pourtant la clef de la démocratie. L'Union européenne pour avancer, doit pouvoir regagner la confiance des citoyens. L'adhésion des citoyens au projet européen nécessite plus d'engagement et de cohérence. Nous devons nous assurer que les enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux sont bien pris en compte. Nous devons expliquer par exemple qu'il est plus efficace de combattre le chômage et de créer un potentiel de croissance durable ensemble, par des politiques communes. La démocratie est un contrat entre les citoyens et leurs représentants. Le suffrage universel donne la légitimité pour décider et agir. Ce travail doit s'accompagner d'une communication adéquate.

La solution aux problèmes actuels que nous traversons n'est pas forcément dans « plus d'Europe » mais dans « mieux d'Europe ». La solution est dans une Union européenne plus assertive, plus efficace qui se concentre sur quelques priorités politiques claires. Les questions sont simples mais essentielles : que voulons-nous concrètement faire ensemble ? Comment ? Avec qui ? Ces questions doivent guider notre réflexion et notre projet européen pour les années à venir.

I. Que voulons-nous faire ensemble ?

Le MR veut une Union européenne forte qui repose sur des Etats solides. Nous ne voulons pas une Union européenne qui s'occupe de tout, toujours et tout le temps. Nous ne voulons pas plus d'Europe par principe, mais MIEUX d'Europe, une Union européenne connectée avec les citoyens et dont la plus-value est réelle pour l'ensemble de ceux-ci. Nous voulons une Europe qui agit là où sa plus-value est réelle, directe et concrète pour les Etats-membres comme pour les citoyens.

En vertu du principe de subsidiarité, les démocraties européenne, nationale, régionale et locale doivent se compléter et se renforcer mutuellement. Il est nécessaire de trouver l'équilibre indispensable entre la solidarité de tous les Etats membres et la responsabilité de chacun d'entre eux. La solidarité et la responsabilité sous-entendent le respect des règles européennes par l'ensemble des Etats membres. Trop longtemps, de nombreux Etats ont consciemment choisi de ne pas respecter les règles ou ont décidé que certaines d'entre elles ne s'appliquaient pas à eux. Mettre nos finances publiques en ordre, engager les réformes économiques et sociales, prendre des mesures pour la sécurité, répartir équitablement les responsabilités en matière de gestion de la migration, répondre aux enjeux climatiques et environnementaux et promouvoir la paix sont des enjeux essentiels pour assurer la stabilité au sein de l'Union et le bien-être des citoyens européens.

Nous devons promouvoir une culture du résultat, replacer la notion de service au citoyen et d'intérêt général au cœur des actions européennes et libérer le potentiel exceptionnel de notre continent en apportant les réformes nécessaires pour l'avenir.

L'innovation de nos chercheurs, la créativité de nos entrepreneurs, le dynamisme de nos start-ups, ou encore l'excellence de nos universités figurent parmi nos armes les plus efficaces au service d'un projet politique positif et volontariste. Nous sommes aujourd'hui confrontés à d'immenses défis environnementaux, et, en premier lieu, le défi climatique. Les accords de Paris doivent être mis en œuvre. La transition énergétique qui passe par une réduction des gaz à effets de serre, une sécurisation des systèmes énergétiques, des progrès en matière d'indépendance énergétique doit être une des priorités de l'agenda européen. Le MR souhaite ainsi activement poursuivre le travail afin de permettre l'émergence aboutie de l'Union européenne énergétique. Elle est une opportunité pour l'innovation et la transformation de notre modèle économique. Il s'agit d'avoir des ambitions climatiques fortes mais réalisables pour assurer un développement durable de notre planète. Nos entreprises doivent, pour rester concurrentes et compétitives, s'inscrire dans une telle démarche, en privilégiant les ressources renouvelables, les économies d'énergies, ... Il en va de la santé publique de nos citoyens, de la maîtrise du coût de l'énergie et de la croissance économique. Nous devons poursuivre l'ambition de faire de l'Union européenne la première économie décarbonée du monde, tout en assurant notre sécurité d'approvisionnement, notre compétitivité et des factures d'énergie abordables pour les citoyens.

3 axes majeurs de notre action

Nous prôtons **3 axes majeurs** pour donner un nouvel élan à l'Union autour de priorités clairement définies : une prospérité durable, une sécurité renforcée et la défense de nos valeurs.

1. Exigence de prospérité durable : stimuler une prospérité durable et investir dans le développement économique et social. Cette exigence doit intégrer les défis climatiques et environnementaux ;
2. Exigence de protection : assurer la sécurité à l'intérieur de nos frontières, sécuriser nos frontières extérieures et encourager la paix à l'extérieur ;
3. Exigence des valeurs européennes : réaffirmer et consolider nos valeurs.

1. Exigence de prospérité durable

Une stratégie pour la croissance et l'emploi

La stratégie européenne pour l'emploi vise à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans toute l'union européenne. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 », véritable plan décennal pour l'emploi et une croissance intelligente, durable et inclusive. Avec 17,11 millions de personnes sans emploi, le taux de chômage dans l'Union européenne atteignait près de 6,9% en juin 2018, et 8,3% dans la zone euro. Il s'agit des taux les plus faibles depuis la crise de 2008.

Si la reprise est amorcée, il faut encore trouver des solutions pour ces 17 millions de personnes et pour continuer à augmenter le taux d'emploi dans l'Union. Seul le maintien à l'emploi permettra de pérenniser notre système social à savoir nos retraites et nos soins de santé, et de préserver les citoyens de la précarité. Cela vaut pour notre pays comme pour l'Union européenne dans son ensemble.

Au sein des Etats membres, 87 millions d'Européens vivent sous le seuil de pauvreté, soit plus d'un habitant sur six. Ce sont la Roumanie (25,3%), la Bulgarie (22,9%) l'Espagne (22,3%) et la Lituanie (21,9%) qui ont les taux de pauvreté les plus élevés. Selon les données d'Eurostat, environ 119 millions de personnes – soit 23,7% de la population de l'UE – étaient menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2016. Ce pourcentage touche particulièrement les jeunes et les femmes. En effet, le taux d'emploi de ces dernières plafonne à 64% contre 76% pour les hommes, et elles pâtissent d'un écart de salaire négatif de 16,3% par rapport aux hommes. S'agissant des jeunes, en avril 2018, un peu moins de 3,5 millions de moins de 25 ans étaient au chômage, dont 2,4 millions environ dans la zone euro. Cette tranche d'âge représente 15,3% de la population de l'UE et 7,1% de la population active.

Les défis à relever en matière d'emploi sont nombreux : les jeunes ne sont ni suffisamment formés, ni suffisamment insérés ; les seniors qualifiés sont parfois trop vite mis à la retraite ou au chômage ; les femmes souffrent d'inégalité ou d'exclusion ; l'emploi des personnes handicapées n'est pas assez sollicité ; et les immigrés ont souvent des taux d'emploi plus faibles, notamment dans notre pays. Il faut mettre en place une gouvernance partenariale de l'ensemble des acteurs socio-économiques et miser plus que jamais sur le capital humain et les compétences. La part des travailleurs mobiles au sein de la population active de l'UE progresse, mais reste faible, avec 3,7%. 17 millions de personnes vivent ou travaillent dans un Etat membre autre que celui dont ils ont la nationalité. Chaque jour, 1,4 million d'Européens transfrontaliers se déplacent dans un autre Etat membre pour travailler. Par ailleurs, 2,3 millions de personnes effectuent actuellement une mission de détachement. La protection de ces travailleurs est donc un enjeu crucial pour l'Union européenne.

Chacun dans leurs domaines propres à savoir l'inclusion sociale (Fonds social européen- FSE), le développement régional (Fonds FEDER) et le développement des relations transfrontalières (les Interregs) jouent un rôle essentiel dans le développement européen. La politique de cohésion constitue un levier d'investissement important pour une région en transition industrielle comme la Wallonie. Raison pour laquelle nous les avons toujours soutenus.

Nos priorités

- Développer une politique inclusive du marché de l'emploi : activer les demandeurs d'emploi, armer les travailleurs contre les changements rapides, les périodes de chômage et les périodes de transition ;
 - Instaurer le principe d'un salaire minimum au niveau européen afin de lutter contre le dumping social (on parle bien du principe, et non pas d'un montant commun) ;
 - Développer une protection sociale étendue à tous les travailleurs, y compris les indépendants
 - Utiliser plus efficacement le Fonds social européen en dédiant davantage de ressources aux jeunes créateurs d'entreprises et aux entrepreneurs sociaux ;
 - Lutter contre la précarisation des femmes à travers l'accès renforcé à l'emploi, l'accès à l'indépendance et à l'égalité salariale et de pensions ;
 - Encourager la mobilité effective des travailleurs dans l'UE, notamment en renforçant le portail EURES qui regroupe les offres d'emploi au niveau européen et en étendant l'utilisation du CV Europass et en le modernisant pour le rendre compatible avec les attentes des entreprises, en continuant le travail pour permettre des correspondances aisées entre diplômes obtenus et valoriser les compétences acquises au cours d'une carrière, l'objectif poursuivi étant de permettre la comparabilité de deux profils émanant de deux Etats-membres distincts indépendamment de l'intitulé du diplôme obtenu ;
 - Mettre sur pied l'Autorité européenne du travail, dont la mission sera de favoriser la coopération entre les différents services d'inspection du travail. Cette autorité veillera au respect du droit européen du travail. Elle apportera également un soutien lors des inspections communes des entreprises soupçonnées d'abus dans l'utilisation du détachement ;
 - Organiser un sommet social européen annuel. L'intégration européenne ne doit pas seulement porter sur le développement économique mais doit aussi revêtir un caractère social fort ;
 - Renforcer les équivalences de diplômes entre les Universités des Etats membres afin de permettre une meilleure mobilité européenne.
- **Axe dumping**

Nous avons activement soutenu la révision de la directive « Détachement des travailleurs » adoptée lors de cette législature et qui a enregistré des progrès en matière de lutte contre le dumping social. Le principe « *à travail égal, salaire égal* » est devenu la règle dans une grande partie des secteurs soumis à une pression grandissante de la main d'œuvre intra-européenne. Il reste cependant certaines améliorations à obtenir, notamment en ce qui concerne le secteur du transport ce qui constitue une priorité pour nous.

○ **Axe formation**

Créé par la Commission européenne, le programme Erasmus + permet de bénéficier d'aides financières pour tenter l'aventure d'une formation professionnelle dans les pays de l'Union européenne. Au total, 33 pays font partie du dispositif. Nous souhaitons mettre l'accent sur ce type d'initiative qui cimenter la cohésion entre les citoyens européens, soutient une mobilité des travailleurs harmonieuse et une meilleure interaction entre l'offre et la demande de main d'œuvre au niveau européen. La demande des apprentis et des élèves en formation professionnelle pour partir en échange est de plus en plus forte. Entre 2016 et 2017, le nombre de demandes a augmenté de 12%. Dans le même temps, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 35%. En Europe, ce sont donc 20.338 élèves en formation professionnelle qui ont pu bénéficier d'une bourse Erasmus+ pour partir en échange. Nous proposons de doubler ce nombre durant cette législature en harmonisant et reconnaissant les formations

professionnelles à l'étranger de manière plus systématique et en augmentant le nombre de bourses allouées à un public parfois plus défavorisé que celui des « Erasmus » classiques.

- **Augmentation de la portabilité des allocations de chômage**

Actuellement, la portabilité des droits aux chômages est limitée à 3 mois prorogables une fois (soit 6 mois maximum). Or, la durée moyenne pour trouver un emploi est généralement supérieure à 6 mois. Nous proposons donc d'augmenter la limitation de durée liée à la portabilité des droits au chômage à 6 mois renouvelables une fois (soit douze mois) pour permettre aux citoyens européens de tirer le meilleur parti des opportunités d'emploi offertes dans les différents États membres. Une telle mesure, sans avoir d'impact sur les droits au chômage ouverts dans les différents États membres, serait de nature à effectivement permettre aux citoyens européens d'user de leur liberté de circulation pour développer une vraie mobilité professionnelle.

- **Meilleure efficacité du Fond social européen (FSE)**

Le FSE est le principal dispositif européen de soutien à l'emploi. Il intervient pour aider les personnes à trouver des emplois de meilleure qualité et pour offrir des perspectives professionnelles plus équitables à tous les citoyens de l'UE. Pour ce faire, il investit dans le capital humain de l'Europe – les travailleurs, les jeunes et tous les demandeurs d'emploi. Avec un budget de 10 milliards d'euros par an, le FSE améliore les perspectives d'emploi de millions d'Européens, en portant une attention particulière aux personnes qui éprouvent le plus de difficultés à trouver un emploi. Nous plaçons pour que les fonds d'aide européens soient mieux utilisés et conditionnés à l'adoption par les pays bénéficiaires de certaines normes sociales et fiscales. Il faut éviter que l'Europe ne finance un système de dumping social dans lequel les pays bénéficiaires utiliseraient ces fonds en vue de modifier à la baisse leur fiscalité sur le travail.

Dans le cadre du prochain budget pluriannuel 2021-2027, nous préconisons une simplification du FSE. À titre d'exemple, l'intégration de l'aide aux plus démunis dans le FSE bénéficiera aux personnes éligibles et permettra de mieux combiner l'assistance matérielle et le soutien social global. En agissant ainsi, nous voulons contribuer à une Europe plus sociale et à la concrétisation du socle européen des droits sociaux.

- **Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)**

Le fonds européen d'ajustement à la mondialisation accompagne les travailleurs touchés par des licenciements résultant des effets néfastes de transformations du commerce international et de la mondialisation en contribuant à leur réinsertion. Il peut intervenir dans des situations d'urgence et des crises imprévues, lorsqu'une entreprise est amenée à fermer un site pour délocaliser sa production ailleurs dans le monde. Par exemple, une enveloppe de 570.945€ a été mobilisée pour aider les 479 travailleurs belges suite à la fermeture des usines Ford (Ford Genk cellule SALK). De même, le FEM est intervenu à concurrence de 4,6 millions d'euros lors du licenciement de 2300 travailleurs de l'entreprise Caterpillar Gosselies (Caterpillar cellule Catch). Il s'agit donc d'un fonds que la Commission européenne mobilise après une crise complétant ainsi le soutien plus anticipatif offert par le FSE+. Afin de mieux protéger les travailleurs et leur donner les moyens d'agir, ce fonds doit rester un instrument flexible et spécial en dehors des plafonds budgétaires du cadre financier pluriannuel. Depuis sa création en 2007, ce fonds a mobilisé 611 millions d'euros et a aidé 147.000 travailleurs licenciés au sein de l'Union européenne.

Le FEM peut cofinancer les projets et les mesures mis en œuvre par les autorités nationales ou régionales comme l'aide à la recherche d'emploi, l'orientation professionnelle, des études, des formations ou des reconversions, etc. Il peut financer jusqu'à 60 % du coût des projets destinés à aider les personnes ayant perdu leur emploi à retrouver du travail ou à créer leur propre entreprise. Nous plaidons pour un renforcement de sa visibilité et une simplification de ses procédures. Le FEM est peu connu des travailleurs et des entreprises. Par conséquent, il a été sous-utilisé. Si la capacité initiale d'intervention était de 500 millions, elle est actuellement tombée à 150 millions par an. Le seuil d'intervention est passé également de 1.000 à 500 travailleurs licenciés. La durée de financement des mesures d'accompagnement a par contre doublé, en passant de 12 à 24 mois. Nous souhaitons rendre ce dispositif plus transparent et plus efficace.

Nous pensons que le FEM ne devrait pas s'intéresser uniquement aux salariés mais aussi aux effets associés au retrait du Royaume-Uni, aux effets néfastes potentiels de la transition écologique et technologique (la digitalisation), aux jeunes sans emploi, ainsi qu'à la revitalisation des bassins d'emplois dans des régions où le taux de chômage serait supérieur à 10%. Nous souhaitons abaisser le seuil de 500 travailleurs licenciés à 200 afin d'en faire bénéficier les PME et les régions plus pauvres. Étant donné l'extension de son champ d'application, nous sommes d'avis qu'il serait pertinent de le rebaptiser « Fonds européen pour la transition ».

Nos priorités pour les toutes petites, petites et moyennes entreprises (TPE/PME)

- Créer un environnement propice au développement des TPE, des start-up orientées vers des secteurs d'avenir et des nouvelles entreprises de technologies innovantes ;
- Prévoir dans le prochain cadre financier pluriannuel 2021-2027 des moyens pour faire face aux conséquences du Brexit, dans la mesure où notre pays sera un des Etats membres les plus impactés sur le plan économique par la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ;
- Renforcer le Fonds européen d'investissement ;
- Favoriser les levées de capital-investissement pour les PME innovantes afin de relancer la compétitivité et soutenir la création d'emplois ;
- Développer l'Union des marchés de capitaux (UMC) afin d'offrir de nouvelles sources de financement aux entreprises, en particulier aux PME. L'objectif est de faciliter l'investissement transfrontalier et d'attirer davantage d'investissements étrangers dans l'UE ;
- Permettre que des projets innovants puissent être davantage portés par des PME. Ces projets sont généralement financés via le Fonds européen d'investissement (FEI) ;
- Mettre en place une importante réforme de simplification administrative à l'égard des PME.

Développer une réelle politique industrielle européenne

Le MR est favorable au maintien et au renforcement d'une réelle politique industrielle européenne. A ce titre, il est nécessaire d'atteindre les 3% du PIB consacrés à la recherche et Innovation par Etat membre. Notre industrie doit être plus forte, plus compétitive. Elle doit redevenir et demeurer le numéro un mondial en matière d'innovation, de numérisation et de décarbonation. L'industrie représente deux tiers des exportations de l'Union européenne et emploie 32 millions de personnes ; parmi ces emplois, 1,5 million ont été créés depuis 2013. Néanmoins, afin qu'elle conserve et renforce son avantage compétitif, un effort important de modernisation est nécessaire.

Nos priorités

- Créer un label « *made in European Union* » volontaire pour les produits et les services européens ;
- Créer un portefeuille en charge de la stratégie industrielle au sein du collège des Commissaires. Un Commissaire européen serait en charge de la stratégie industrielle ;
- Développer l'économie circulaire, y compris une stratégie pour les matières plastiques et la production de ressources biologiques renouvelables et leur transformation en bioproduits et en bioénergie ;
- Créer une liste européenne révisée des matières premières critiques, grâce à laquelle un approvisionnement sûr, durable et abordable sera garanti au profit de l'industrie ;
- Moderniser la législation sur la propriété intellectuelle et simplifier les brevets.

Favoriser une ambition spatiale plus forte en Europe

Les technologies, données et services spatiaux sont devenus indispensables dans la vie quotidienne des Européens. Ils jouent un rôle essentiel dans la préservation de nombreux intérêts stratégiques. L'évolution de la technologie spatiale impacte déjà quotidiennement nos vies et permet déjà à l'heure actuelle une réaction rapide aux catastrophes naturelles, la géolocalisation de tous les véhicules et des individus, des prévisions météo de pointe, une amélioration des opérations de recherche et sauvetage, de la surveillance des déversements d'hydrocarbures, de la sécurité routière, etc.

Sur la scène internationale, l'industrie spatiale européenne est l'une des plus compétitives au monde. Elle emploie plus de 231.000 personnes et génère une valeur ajoutée estimée entre 53 et 62 milliards d'euros. Un tiers des satellites sont fabriqués au sein de l'Union européenne. En 2016, selon Eurospace, les ventes enregistrées par l'industrie de la construction spatiale atteignaient 8,2 milliards €.

Les pays européens ont mis en commun leurs capacités technologiques et financières pour mener une politique spatiale par l'intermédiaire de la Commission européenne en coopération avec l'Agence spatiale européenne (ESA). Cette coopération renforcée regroupe 22 pays.

Il est primordial d'accroître encore la coopération européenne en matière spatiale puisque les accomplissements réalisés jusqu'à présent au sein de l'Union n'auraient jamais pu être atteints individuellement. L'Union européenne possède déjà 29 satellites en orbite et prévoit d'en lancer près de 30 autres ces dix à quinze prochaines années. La politique spatiale est l'une des politiques les plus emblématiques permettant à l'UE de prouver sa réelle plus-value. La Commission européenne veut consacrer **16 milliards €** à la politique spatiale, avec l'ambition de « *maintenir et renforcer le leadership de l'UE* » en la matière. Un secteur sur lequel prospère l'économie wallonne.

Nos priorités :

- Poursuivre le développement du projet spatial européen et rationaliser le cadre juridique existant au sein de l'UE ;
- Donner à l'UE un budget adéquat afin de réaliser et poursuivre les programmes spatiaux tels que EGNOS, Galileo et Copernicus ;

- Accroître le financement des programmes garantissant la sécurité de l'espace, notamment dans le cadre du programme de surveillance de l'espace (SSA). Il est également primordial d'assurer aux autorités nationales un accès sécurisé à des télécommunications par satellite en renforçant le programme Govsatcom ;
- Augmenter le financement des programmes d'exploration spatiale. En effet, ceux-ci sont de véritables moteurs permettant des découvertes scientifiques majeures qui pourront solutionner des nombreux enjeux actuels comme le recyclage, la santé, les biotechnologies, la gestion de l'énergie et la surveillance de l'environnement.

Promouvoir le bien-être des citoyens européens

Conformément à l'article 3 du Traité de l'Union européenne, l'Union a pour mission de promouvoir le bien-être des citoyens européens. L'Union européenne doit également combattre l'exclusion sociale et les discriminations et promouvoir la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect des droits des femmes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant.

Malgré cela, plusieurs constatations doivent être établies. Le taux d'emploi des hommes reste plus élevé que celui des femmes. Ainsi, en 2015, le taux d'emploi des femmes (âgées de 20 à 64 ans) atteignait 64,3 % contre 75,9 % pour les hommes. L'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes sur le marché du travail est particulièrement marqué pour les parents et les personnes assumant d'autres responsabilités familiales. De même, les femmes sont nettement plus susceptibles d'assumer le rôle d'aidant non professionnel de proches âgés ou dépendants que les hommes. Les femmes sont également beaucoup plus susceptibles de travailler à temps partiel en raison de responsabilités familiales. Cette situation contribue de manière substantielle à l'écart de salaire entre les femmes et les hommes, qui s'élève à 28 % dans certains États membres. Cet écart s'accumule tout au long de la vie professionnelle et se transforme en écart de retraite entre les femmes et les hommes (40 % en moyenne dans l'UE), augmentant le risque de pauvreté et d'exclusion sociale des femmes, notamment des femmes âgées.

Annoncé par l'exécutif européen en 2016, le socle européen des droits sociaux a officiellement été lancé au sommet de Göteborg en novembre 2017. Il propose aux États membres 20 principes communs non contraignants. Ce socle européen vise à rencontrer 3 objectifs majeurs pour les Libéraux : l'égalité des chances, des conditions de travail équitables et la mise en place d'une protection sociale forte.

Nos priorités

- Plaider en faveur d'un congé de paternité de 15 jours minimum dans l'ensemble des États membres ;
- Continuer à relever progressivement dans chaque État membre les prestations de sécurité sociale les plus basses et le revenu d'insertion au niveau du seuil de pauvreté européen, en prêtant une attention particulière aux allocations pour les personnes courant le plus grand risque de pauvreté ;
- Améliorer l'intégration des parents célibataires, et spécifiquement des jeunes femmes, sur le marché de l'emploi via une offre de formation adaptée aux obligations familiales et la mise en place d'une réforme de l'apprentissage ;

- Renforcer les partenariats entre le monde de l'éducation et de la formation et le monde du travail afin que les qualifications puissent répondre aux besoins réels des entreprises. Les partenariats nationaux et européens doivent être favorisés ;
- Renforcer la visibilité et l'utilisation du programme Erasmus + dans le cadre des échanges dans les formations de façon à permettre l'utilisation de partenariats entre entreprises et écoles de formation européennes.

Nos priorités

- Harmoniser le droit du travail : travail à temps partiel, contrats à durée déterminée, heures de travail, emploi des jeunes, information et consultation des travailleurs ;
- Harmoniser la sécurité et la santé au travail : droits et obligations généraux et spécifiques, équipements de travail, risques spécifiques tels que substances dangereuses et agents carcinogènes ;
- Permettre à chaque Européen de bénéficier d'une formation tout au long de la vie ;
- Instaurer l'égalité salariale entre les hommes et les femmes et favoriser l'inclusion de toutes les minorités sur le marché de l'emploi ;
- Promouvoir le dialogue social avec les partenaires sociaux et le patronat ;
- Œuvrer à un meilleur équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle, notamment en matière de régimes de travail flexibles (télétravail, horaires flottants) et d'accès à des services de garde d'enfants.

Une politique de santé basée sur la recherche et l'innovation

Les enjeux en matière de santé au sein de l'Union européenne sont immenses : vieillissement de la population, pression sur les finances publiques, etc. Au niveau individuel, il existe la volonté de prendre davantage le contrôle de sa propre santé par l'utilisation d'outils en ligne et par un investissement personnel dans la prévention. Beaucoup d'innovations émergent. Pourtant, le développement de nouveaux outils à l'échelle européenne reste compliqué en raison notamment des nombreuses réglementations et de certains freins culturels. Il est donc essentiel que l'Union européenne continue à investir dans la recherche et l'innovation tout en visant une meilleure efficacité des moyens investis, en rapprochant les Etats membres et en renforçant les politiques nationales en matière de recherche et développement.

Nos priorités

- Atteindre l'objectif de 3 % d'investissement dans la recherche et le développement ;
- Augmenter le budget du programme Horizon Europe dans le cadre du prochain budget européen ;
- Mettre en place une coordination des politiques de recherche et d'innovation et en simplifier les règles ;
- Développer les dossiers médicaux électroniques sécurisés à travers l'Europe ;
- Encourager les partenariats publics/privés, notamment les collaborations entre les entreprises et les universités ;
- Combattre, au niveau européen, les campagnes de désinformation anti-vaccination et promouvoir la plus large couverture vaccinale pour garantir la sécurité de tous ;
- Continuer à agir contre les maladies rares et de faible prévalence, comme la maladie de Lyme. Il faut faciliter les détections précoces et développer des projets comme « Rare 2030 » dont l'objectif est de développer des politiques concrètes et innovantes pour développer la recherche et améliorer la vie des patients ;

- Interdire les perturbateurs endocriniens ;
- Définir un étiquetage uniforme des produits alimentaires et leurs effets sur la santé ;
- Favoriser et accélérer le processus de décision pour les nutriments et les plantes quand les allégations sur les bienfaits en matière de santé sont prouvées ;
- Harmoniser les dosages, allégations de santé et règles de communication entre les pays membres de l'UE. Aujourd'hui, certains pays européens autorisent la vente libre de plantes dont la commercialisation est interdite en Belgique.

L'accès aux médicaments

Le Mouvement Réformateur est convaincu que l'Europe peut jouer un rôle plus important en matière d'accessibilité aux médicaments et aux traitements innovants. Les États membres disposent d'une compétence nationale pour fixer les prix des médicaments, brevetés ou non. Ils sont en effet responsables de l'organisation de leurs services de santé et de l'allocation des ressources qui leur sont consacrées. Les prix des médicaments peuvent donc varier d'un Etat membre à l'autre. Les causes sont multiples : les facteurs économiques (le revenu national par habitant, le niveau de taxation sur les produits pharmaceutiques, etc.), les réglementations, les négociations entre l'assurance maladie et les laboratoires pharmaceutiques, les politiques de remboursement, etc.

Nos priorités

- Favoriser la passation conjointe de marché européen pour l'achat groupé de vaccins et de médicaments faisant baisser le prix pour les citoyens ;
- Renforcer la transparence des mesures régissant la fixation des prix des médicaments ;
- Promouvoir le développement et l'accès rapide à des médicaments innovants ;
- Encourager la collaboration européenne pour l'évaluation des technologies de la santé ;
- Raccourcir les délais de procédure et les simplifier afin de renforcer l'accès des patients à des traitements abordables ;
- Encourager la mise en place des technologies de télémédecine qui peuvent réduire d'une manière significative la disparité géographique d'accès à certains types de soins de santé, notamment des soins spécialisés, en particulier dans les régions frontalières tout en mettant l'accent sur la sécurité des données transmises et le respect de la vie privée des patients ;
- Lutter contre les contrefaçons, la fraude et les faux médicaments ;
- Renforcer l'accès précoce aux médicaments et aux traitements expérimentaux pour les malades ne pouvant attendre.

La résistance antimicrobienne

D'après les estimations, 700.000 personnes meurent chaque année d'infections résistantes aux antimicrobiens et un nombre incalculable d'animaux malades ne répondent plus aux traitements. La résistance aux antimicrobiens est une menace importante pour la sécurité alimentaire, ainsi que pour la production animale et le développement économique et agricole.

Nos priorités

- Mettre en place des pratiques agricoles durables mettant l'accent sur la prévention des infections ainsi que sur la réduction de la demande d'antimicrobiens ;
- Renforcer les investissements en recherche et développement afin d'éviter une utilisation excessive des antibiotiques ;

- Investir dans la surveillance et la recherche afin de mieux connaître l'ampleur de l'utilisation des antimicrobiens et de la résistance hors de l'Union européenne.

Libre-échange : pour une politique commerciale équilibrée et durable

Nous voulons une économie ouverte sur le monde et qui protège nos secteurs les plus fragiles comme l'industrie ou l'agriculture. Nous sommes en faveur du libre-échange si ce dernier se base sur des accords et des traités équilibrés où chaque partie est gagnante et où les standards européens en matière agricole, environnementale, sanitaire, sociale, phytosanitaire sont respectés. Il doit également favoriser la croissance économique et les emplois dans l'Union européenne. Si ces conditions sont respectées, le MR soutiendra la poursuite et la conclusion des accords de libre-échange en cours de discussion. Nous pouvons par ce biais exporter dans le monde l'ensemble de nos standards, qu'ils soient sanitaires, environnementaux, sociaux, ou concernent le respect du droit du travail et des droits de l'homme.

Les exemples de l'accord de libre-échange signé avec la Corée du Sud en 2013 et plus récemment avec le Canada montrent les avantages que ce type d'accords peut avoir pour nos entreprises, notre savoir-faire et pour la diffusion et l'acceptation de nos standards et de nos normes. La Commission européenne est également à l'origine d'importantes révisions des instruments de défense commerciale. Mis en place en 2018, un nouveau règlement permet de raccourcir les délais nécessaires pour imposer des mesures antidumping et d'apporter une aide supplémentaire aux PME européennes pour qu'elles puissent porter des cas de dumping à l'attention de la Commission européenne.

Le commerce est bien entendu essentiel, mais il doit permettre l'émergence d'accords garantissant des conditions équitables de production et évitant une concurrence déloyale, notamment par rapport à nos agriculteurs et les métiers de la culture. Ces accords doivent aussi protéger les populations les plus vulnérables dans les pays tiers.

Nos priorités

- Prévenir et le cas échéant, rectifier les effets néfastes des activités commerciales sur les droits de l'homme par le biais de mesures correctives ;
- Affiner le système européen de filtrage des investissements étrangers dans des secteurs stratégiques.
- Mettre en place un mécanisme de règlement multilatéral des différends accessible même aux plus petites entreprises. Engorger les juridictions nationales avec des questions d'investissements risque de mettre en péril le système judiciaire, mais aussi la viabilité des entreprises, en particulier des PME exposées à de longues procédures. Ce mécanisme doit prévoir des auditions publiques conduites par des arbitres indépendants et doit préserver la capacité des Etats à légiférer en matière sociale et environnementale ;
- Mettre en œuvre un monitoring reprenant les effets cumulatifs des accords commerciaux dans le secteur agricole. Le respect de nos normes sanitaires, sociales et environnementales sont également des garanties supplémentaires pour nos agriculteurs.

La révolution digitale : une opportunité

La révolution digitale et l'intelligence artificielle constituent un gisement d'opportunités pour notre continent. Si l'Union européenne était un grand marché numérique, les gains potentiels avoisineraient les 415 milliards d'euros par an.

Pourtant, aujourd'hui, près de 110 millions d'Européens n'ont jamais utilisé Internet et 246 millions, soit près de 50 % de la population, n'ont pas ou peu de compétences numériques. D'ici 2020, 900.000 emplois dans le secteur de l'informatique pourraient rester vacants, faute de trouver des collaborateurs dotés des compétences adaptées. 43 % des Européens sont encore dépourvus de compétences numériques de base. L'Union européenne a très peu progressé en ce qui concerne le nombre de diplômés en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (19,1 diplômés pour 1.000 personnes dans la tranche des 20-29 ans en 2015, contre 18,4 % en 2013.)

L'intelligence artificielle et l'informatique quantique sont les deux principaux enjeux stratégiques qui détermineront à l'avenir l'équilibre des rapports de forces dans le monde. C'est pourquoi le marché numérique doit être régulé. Or l'Europe est très en retard par rapport aux géants américains et chinois et ne dispose pas d'une stratégie commune en matière d'intelligence artificielle.

En réalité, la compétition ne se joue pas entre Européens, mais entre blocs : l'Europe est prise en étau entre les Etats-Unis, la Chine et la Russie.

Nos grands avantages résident dans la qualité de nos chercheurs, mais surtout l'empreinte éthique en accord avec nos valeurs démocratiques. L'Union européenne est la seule entité politique se préoccupant de protéger les droits fondamentaux des consommateurs face aux nouvelles technologies. Le règlement général sur la protection des données est devenu le standard mondial de référence en matière de protection de la vie privée.

On ne peut que regretter que les géants de l'Internet comme Google, Apple, Amazon, Facebook, et Microsoft (GAFAM) soient tous américains. Les autres géants des télécoms sont asiatiques comme Samsung et Huawei. Il n'y a plus aucune entreprise européenne qui puisse rivaliser avec eux depuis l'échec de la fusion entre Nokia et Ericsson.

Ce n'est toutefois pas une fatalité. L'UE doit favoriser l'émergence de champions européens dans les domaines technologiques et des télécoms. Nous devons renforcer les budgets et les politiques liés au développement de la recherche et de l'innovation et digitaliser les villes et les campagnes au service de nos concitoyens. Il est également nécessaire de simplifier et faciliter l'accès aux brevets européens. De plus, nous devons encourager les jeunes Européens à s'inscrire dans des filiales scientifiques, mathématiques et d'ingénierie. Enfin, l'Union européenne doit accélérer la transformation numérique des industries traditionnelles et activer le passage des administrations publiques aux services électroniques afin d'éliminer les freins au développement des entreprises. L'Union doit saisir les opportunités gigantesques offertes par les nouvelles technologies, telles que les mégadonnées (big data), le cloud computing et l'internet des objets. Il faut par ailleurs développer une politique envers les plates-formes en ligne qui soit favorable à l'innovation.

Nous avons également soutenu la modernisation des règles européennes en matière de droit d'auteur pour les adapter à l'ère numérique.

Nos priorités

- Développer le marché unique du numérique. La numérisation des entreprises et des administrations est essentielle ;
- Développer la 5G en Europe au bénéfice de chaque Européen ;
- Etendre la fin du blocage géographique à la musique, aux vidéos téléchargeables, aux livres électroniques aux jeux en ligne ; développer le numérique pour les PME ; les mégadonnées, le

cloud computing ; l'Internet des objets et l'impression en 3D ; maintenir une politique favorable à l'innovation envers les plates-formes en ligne (par exemple, les moteurs de recherche, les app stores) qui facilite l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché;

- Créer un cloud supercomputer européen afin de disposer des données publiques pour les chercheurs ;
- Transformer l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'Information (ENISA) en véritable agence de cybersécurité de l'UE : renforcer ses missions d'assistance des États membres dans la gestion des cyberattaques, via un nouveau système européen de certification qui permette de garantir la sécurité d'utilisation des produits et services dans l'environnement numérique ;
- Inciter les jeunes Européens à poursuivre des études techniques ou scientifiques ; former davantage d'experts européens de haut niveau spécialisés en matière d'intelligence artificielle et capables d'appréhender ses enjeux éthiques ;
- Faciliter la mise en place d'un fonds de capital-risque dirigé par l'industrie pour soutenir l'innovation basée sur la 5G ;
- Adapter les règles en matière de concurrence de façon à permettre l'émergence de champions européens d'une taille économique et financière équivalente à d'autres compétiteurs mondiaux et permettre aussi à terme l'émergence d'une « Silicon Valley » européenne ;
- Exiger des plateformes en ligne qu'elles publient le mode de fonctionnement de leur algorithme.

Renforcer la politique agricole commune (PAC) et la sécurité alimentaire

Nos agriculteurs ne doivent pas devenir la variable d'ajustement des politiques commerciales internationales. Le MR plaide pour la réalisation d'une étude européenne approfondie qui nous permette de connaître le seuil d'importation à ne pas dépasser afin de ne pas perturber et déstabiliser le marché agricole européen. Ce seuil permettrait à l'Union européenne de s'armer d'une ligne rouge à ne pas franchir en amont des futures négociations.

La défense de nos agriculteurs et de la politique agricole commune reste une de nos priorités. L'Union européenne doit soutenir et protéger ses agriculteurs, offrir une alimentation saine et sûre à tous les Européens tout en maintenant la compétitivité des secteurs agricoles et agroalimentaires, développer des modes de production respectueux de l'environnement et du bien-être animal, ou encore assurer un revenu décent aux agriculteurs. Ce sont là les défis que l'Union européenne doit relever.

Pour le MR, la politique agricole commune ne répond plus à ses objectifs de 1962, puisqu'elle ne garantit plus les revenus des agriculteurs et que la volatilité des marchés est toujours plus forte. Elle doit redevenir le fer de lance d'une agriculture européenne cohérente et moderne, qui permette de faire valoir certaines exigences, particulièrement au niveau environnemental et sanitaire, lors de négociations de traités de libre-échange internationaux. Cette agriculture à taille humaine, respectueuse de l'environnement et du bien-être animal, garantissant un revenu digne pour les producteurs, nous voulons la mettre en place en Belgique comme dans toute l'Union européenne.

Nos priorités

- Maintenir un budget fort et cohérent afin de relever les nombreux défis à venir ;
- Dédier une part de budget plus importante à l'installation des jeunes agriculteurs ;
- Développer la recherche et l'innovation pour des variétés plus résistantes aux maladies diminuant le coût des produits phytosanitaires ;
- Développer la gestion des risques, avec un outil permettant d'enclencher des mécanismes de soutien aux agriculteurs et aux prix en temps de crise ;
- Renforcer l'attractivité d'une agriculture respectueuse de l'environnement, avec un budget significatif qui lui est dédié ;
- Renforcer la flexibilité au niveau des Etats pour plus d'autonomie au niveau de l'utilisation des budgets et de la subsidiarité tout en gardant un tronc commun européen fort pour éviter la renationalisation de la politique agricole commune ;
- Mettre en œuvre un « monitoring » des effets cumulatifs des accords commerciaux sur l'agriculture entre l'Union européenne et les pays tiers.

Sécurité alimentaire, étiquetage et information des consommateurs

L'Union européenne doit porter une attention au respect des règles en matière de sécurité alimentaire et à la lutte contre les cas de fraude. En matière d'étiquetage des denrées alimentaires, l'Union européenne a déjà instauré des règles strictes pour permettre aux consommateurs de connaître la composition de ce qu'ils achètent. Suite aux différents scandales sanitaires, les Libéraux veulent aller plus loin. Il est aussi impératif de pouvoir interdire certains herbicides comme le glyphosate dont les effets cancérigènes sont suspectés, tout en soutenant les agriculteurs afin de développer des herbicides moins nocifs. Nous devons également revoir l'autorisation de mise sur le marché de certains néonicotinoïdes, ces pesticides tueurs d'abeilles.

Nos priorités

- Poursuivre nos efforts pour renforcer les contrôles et la lutte contre les fraudes tout au long de la chaîne de production alimentaire pour garantir nos standards de sécurité. Nous mettrons également l'accent sur une meilleure coordination entre les autorités nationales et européennes ;
- Continuer d'exiger la publication des études scientifiques fournies à l'EFSA pour toute demande d'autorisation, de sorte qu'elles puissent être revues par des scientifiques indépendants et que de nouvelles études soient commandées si le moindre doute en matière de santé publique persiste ;
- Soutenir l'augmentation du budget de l'EFSA pour développer ses missions, ainsi que la réforme de son système de gouvernance et de gestion de risques vers plus de transparence en y incluant des représentants du Parlement européen et de tous les acteurs concernés ;
- Soutenir l'utilisation au niveau européen de logos comme le Nutriscore qui aident les consommateurs à identifier les aliments les plus sains ;
- Indiquer les modes d'élevages des aliments d'origine animale sur l'étiquetage, comme c'est déjà le cas pour les œufs.

Relever le défi climatique et environnemental

Adoptés en 2016, les Accords de Paris représentent un engagement international permettant de répondre aux défis environnementaux et climatiques. L'objectif est de limiter l'augmentation globale de température à 1,5°. La transition énergétique est une opportunité pour l'innovation et la transformation de notre modèle économique. Cette transition doit se réaliser sans handicaper la croissance et la compétitivité de nos entreprises. Nous devons poursuivre l'ambition de faire de l'Union européenne la première économie décarbonée du monde. La lutte contre la pollution des océans et la gestion des déchets doivent également être une priorité.

Les politiques et choix énergétiques doivent interagir avec les autres politiques climatiques, industrielles, en matière de recherche et d'innovation, en matière de relations extérieures, etc. C'est pourquoi le MR souhaite la suppression des subventions dommageables à l'environnement. Le MR demandera à la Commission européenne de recenser les subventions dommageables pour l'environnement afin de les supprimer. Cela concerne, en particulier, les financements européens alloués aux centrales à charbon. Il est paradoxal d'utiliser deux fois nos maigres ressources publiques : une première fois pour soutenir des pratiques polluantes, et une deuxième fois pour procéder au nettoyage.

L'Union Européenne a adopté une feuille de route visant à décarboner l'Europe. Le Cadre énergie-climat 2030 prévoit 3 grands objectifs :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % (année de référence 1990) ;
- Un objectif contraignant pour l'Union européenne de 32% de sources d'énergies renouvelables ;
- Un objectif d'au moins 32,5% pour améliorer l'efficacité énergétique et une obligation de réaliser jusqu'en 2030 des économies d'énergie annuelles de 0,8%.

Le MR a porté ces ambitions à un seuil plus élevé à savoir une réduction contraignante des émissions de gaz à effet de serre de 55% (année de référence 1990).

Nos priorités

- Développer les énergies renouvelables (éolien onshore/offshore, énergie solaire) ;
- Développer les projets innovants et technologiques (ex. *battery alliance*) ;
- Développer la recherche sur le stockage des énergies renouvelables ;
- Renforcer les mesures existantes en matière d'efficacité énergétique comme la performance ; énergétique des bâtiments et des électroménagers comme les frigos ou les machines à laver ;
- Renforcer la lutte contre l'obsolescence programmée ;
- Développer l'économie circulaire ;
- Développer les transports en commun ;
- Instaurer un mécanisme d'ajustement des émissions de carbone aux frontières. Une taxe permettrait de rendre nos produits plus concurrentiels face aux produits provenant des pays ne respectant pas les normes environnementales ou sociales ainsi que d'incorporer le coût des dommages climatiques dans les prix des biens et des services ;
- Réviser la convention de Chicago pour permettre une meilleure prise en compte de l'utilisation du kérosène dans l'aérien au niveau de la fiscalité.

Energie : Assurer l'approvisionnement et les prix

Actuellement, l'Union européenne consomme 20% de l'énergie produite dans le monde et importe plus de la moitié de son énergie pour un montant d'environ 400 milliards d'euros par an. Aujourd'hui, pour plusieurs raisons, il n'existe pas de marché intégré de l'énergie. Celle-ci constitue pourtant un produit vital. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous permettre de garder un marché européen de l'énergie fragmenté. Une plus grande intégration du marché unique de l'énergie pourrait entraîner des gains d'efficacité d'environ 50 milliards d'euros. Il est temps d'instaurer une véritable Union de l'énergie qui mette en œuvre un réel marché unique, renforce l'indépendance énergétique et fasse avancer la transition vers des sources d'énergie renouvelables. Le MR entend garantir des prix abordables pour les particuliers et les entreprises afin de préserver le pouvoir d'achat et la compétitivité de notre économie.

Nos priorités

- Mettre place l'Union de l'énergie pour assurer à terme l'indépendance de l'Europe dans ce secteur stratégique ;
- Instaurer une taxe sur les émissions de carbone aux frontières de l'UE pour les produits issus de pays tiers ne respectant pas les Accords de Paris ;
- Développer des interconnexions énergétiques fiables entre les Etats membres ;
- Développer des technologies nouvelles pour stocker l'énergie renouvelable pour assurer que le surplus d'énergie propre produit dans un Etat puisse être utilisé par un autre ;
- Diversifier nos sources d'approvisionnement afin de réduire notre dépendance énergétique ;
- Développer une diplomatie énergétique proactive (par exemple, privilégier la filière LNG au lieu des gazoducs qui nous rendent dépendants de pays instables au Proche-Orient).

Mettre en place un cadre propice à l'investissement

Pour garantir la sécurité des investisseurs, nous avons besoin d'un plan énergétique cohérent à long terme. Il doit englober la législation environnementale, la politique sur la concurrence et les régimes de subventions. Le MR souhaite donner du pouvoir aux citoyens et leur permettre d'être des acteurs du marché grâce aux coopératives énergétiques, à la micro génération et aux systèmes de rachat.

Le MR plaide pour que des fonds et mécanismes financiers soient prévus dans le prochain cadre pluriannuel financier 2021-2027 en faveur :

- De projets innovants liés à la transition énergétique. A titre d'exemple la « Battery Alliance » au niveau de l'Union européenne permettrait de créer un écosystème industriel développant et commercialisant les batteries qui seront au cœur de la nouvelle révolution industrielle ;
- De projets visant à développer l'économie circulaire au niveau européen ;
- De l'efficacité énergétique, notamment via la rénovation urbaine.

Le MR plaide pour que chaque Etat membre puisse poursuivre un objectif national ambitieux et réalisable en tenant compte de son potentiel techno-économique. Nos entreprises, notamment celles qui sont à haute intensité énergétique méritent une attention particulière et doivent rester au cœur des préoccupations de l'Union de l'Énergie. Parallèlement, la situation des consommateurs les plus vulnérables doit être mieux prise en compte. Une stratégie d'innovation européenne renforcée couvrant toute la chaîne de valeur (géothermie, stockage d'énergie, réseaux intelligents, etc.) permettrait d'augmenter notre compétitivité.

Réorganiser le marché de l'électricité

L'Union européenne doit se doter d'un cadre d'investissements en matière d'électricité afin de garantir son indépendance. En mobilisant jusqu'à 177 milliards d'euros de fonds publics et privés par an jusqu'en 2021, on peut générer 1% de hausse du PIB au cours de la prochaine décennie et créer ainsi 900.000 nouveaux emplois. L'Union de l'énergie doit devenir réalité au cours de cette législature 2019-2024. C'est le socle dont l'Europe a besoin pour la transformation de son modèle économique linéaire en économie circulaire.

Le MR est favorable à des mesures plus ciblées dans le domaine du chauffage et du refroidissement des bâtiments qui représente 40% de l'énergie consommée dans l'UE. 75% de ces bâtiments sont inefficaces sur le plan énergétique. Des avancées dans le domaine de l'efficacité énergétique réduiraient les émissions de CO2 et allégeraient la facture des importations énergétiques de l'UE, qui s'élève à 350 milliards chaque année. 80% des nuisances environnementales lors de la production d'objets a lieu au moment de la phase d'études. C'est aussi cette phase qui compte pour 90% des coûts pour le fabricant. Insérer le principe d'écoconception dans la logique de production permettrait pour les consommateurs d'économiser environ 490€ par ménage et par an sur les factures d'énergie.

Nos priorités

- Développer les énergies renouvelables et leur capacité de stockage ;
- Développer l'écoconception dans la production des produits ;
- Accorder un rôle dynamique aux consommateurs en leur donnant la possibilité de devenir producteurs afin qu'ils puissent produire et vendre leur propre électricité sans avoir à payer une redevance, des droits ou des taxes.

L'environnement : lutter contre la pollution et améliorer notre qualité de vie

Le MR s'est également attaqué frontalement à la pollution plastique durant cette dernière législature par la voix de la députée européenne Frédérique Ries qui a négocié pour le Parlement européen la réduction des plastiques à usages uniques en Europe et l'interdiction de certains d'entre eux pour lesquels des alternatives existent (pailles, cotons-tiges, assiettes et couverts). Il continuera de défendre cette approche ambitieuse pour aller encore plus loin, par exemple en anticipant la mise en œuvre des mesures prévues au niveau européen dès 2020. La Belgique doit devenir championne sur ces questions et être un moteur pour les autres États membres, comme elle l'est déjà au niveau du taux de collecte et de recyclage des emballages ménagers.

Nous ne sommes pas les seuls à être tributaires de l'environnement. Il en va de même pour les animaux. On estime que 42% des mammifères, 15% des oiseaux et 52% des poissons d'eau douce sont menacés sur l'ensemble du continent européen.

Nos priorités

- Renforcer l'indice de qualité de l'air et le nombre des stations de surveillance en Europe principalement dans les villes ;
- Lutter contre le gaspillage de l'eau potable ;
- Augmenter la qualité de l'eau et revoir la directive cadre sur l'eau afin d'établir un plus haut standard en la matière tout en maintenant son accessibilité ;
- Renforcer la législation européenne sur les stations d'épuration ;
- Préserver la biodiversité en Europe en ce compris les insectes.

Mobilité et transports

La mobilité et les transports constituent un secteur économique clé qui génère des millions d'emplois dans l'Union européenne. Selon une étude du Parlement européen, poursuivre l'intégration du secteur des transports pourrait permettre un gain d'efficacité de 5,5 milliards d'euros/an. Le Mouvement Réformateur se prononce pour une stratégie visant à rendre le système de transport plus efficient par le biais des technologies numériques.

Nous devons encourager une mobilité à faible taux d'émissions qui aura pour conséquence des retombées en matière d'amélioration de la qualité de l'air, de réduction du bruit, de réduction de la congestion et d'amélioration de la sécurité. Les Européens profiteront de véhicules plus performants et moins énergivores. Ils jouiront aussi de meilleures infrastructures pour les carburants de substitution, de meilleures connexions entre les modes de transport, d'une meilleure sécurité et de retards moins nombreux grâce au déploiement des technologies numériques.

Plusieurs défis sont à relever au sein de l'Union européenne :

- La densité du trafic tant routier qu'aérien ;
- La dépendance vis-à-vis du pétrole ;
- La qualité variable du réseau d'un Etat membre à l'autre ;
- Le nombre de morts sur les routes qui doit être fortement diminué ;
- La concurrence croissante de marchés en pleine expansion dans d'autres régions du monde.

Nos priorités

- Réviser la convention de Chicago pour permettre une meilleure prise en compte de l'utilisation du kérosène dans l'aérien au niveau de la fiscalité ;
- Favoriser toute mesure politique qui contribue à la réduction de la congestion routière et la pollution associée. Dans ce cadre, nous soutenons le principe du « pollueur-payeur » ;
- Renforcer la sécurité des transports aérien, maritime, ferroviaire et routier ;
- Améliorer les conditions de travail des chauffeurs, avec l'application de la décision de la Cour de Justice sur le repos à bord des cabines, sans dérogations possibles, et sans période de transition et appliquer le principe d'« un salaire égal pour un travail égal » ;
- Augmenter l'efficacité du système de transport en tirant le meilleur parti des technologies numériques (ex : voitures autonomes) et en continuant d'encourager le passage à des modes de transport moins polluants ;
- Accélérer le déploiement d'énergies de substitution à faible taux d'émissions dans les transports, telles que les biocarburants avancés, l'électricité renouvelable ou les carburants de synthèse renouvelables ;
- Soutenir la transition vers des véhicules à émissions nulles ;
- Promouvoir de grands projets communs de mobilité douce, tels qu'un réseau de pistes cyclables, connecté à celui des Etats voisins ;
- Poursuivre la mise en œuvre d'un réseau transeuropéen de transport pour accroître les investissements dans les infrastructures, contribuer au désenclavement de régions périphériques, et renforcer les normes de sécurité et environnementales ;
- Promouvoir les connexions entre les modes de transport, contribuant ainsi à créer des chaînes logistiques sans rupture.

Le bien-être animal

La Wallonie est devenue un des champions européens du bien-être animal en adoptant, sous le gouvernement de Willy Borsus, un Code wallon soutenu de longue date par les Libéraux. Il s'agit d'une véritable *success story* qu'il faut promouvoir au niveau européen pour renforcer la protection des animaux dans tous les États membres. Les Traités européens reconnaissent la sensibilité des animaux et prescrivent que les politiques de l'Union doivent tenir « *pleinement compte des exigences du bien-être des animaux en tant qu'être sensibles* ». L'Union européenne s'est déjà dotée d'une législation solide en la matière, mais des progrès doivent encore être faits.

Nos priorités

▪ Les animaux domestiques

- Identifier clairement la compétence du bien-être animal dans la répartition des compétences des commissaires européens et pérenniser ainsi la plateforme de l'UE dédiée au bien-être animal, en la chargeant d'un rôle d'évaluation des législations en place et des propositions ;
- Renforcer et harmoniser les sanctions appliquées par les États membres à l'égard des personnes reconnues coupables de maltraitance ou d'actes de cruauté sur des animaux ;
- Etudier les possibilités d'instaurer un système européen d'échange d'informations pour empêcher toute personne condamnée pour maltraitance animale dans un État membre de pouvoir acquérir un nouvel animal ;
- Promouvoir à l'échelle européenne l'enregistrement obligatoire des chiens et des chats, lutter plus efficacement contre les « usines à chiots » et le trafic de chiens à travers l'Union européenne.

▪ Les animaux d'élevage et/ou destinés à l'alimentation

- Continuer de militer pour l'interdiction de la pêche électrique en Europe, technique interdite partout dans le reste du monde et qui vise de façon indiscriminée poissons, alevins, mollusques et autres petites espèces ;
- Assurer que les abattoirs respectent scrupuleusement les règles en vigueur en matière et sanctionnent efficacement les personnes qui se rendent coupables d'actes de cruauté envers les animaux ;
- Mettre fin à la souffrance des animaux transportés sur de longues distances avant d'être abattus. Il s'agira de réduire la durée du transport et de procéder à l'abattage au plus proche du lieu d'élevage ;
- Interdire la castration à vif, le limage des dents et la coupe des queues des porcelets et instaurer des normes minimales d'espace dans les stabulations afin d'éviter les agressions entre animaux ;
- Mettre fin à l'élevage et la mise à mort d'animaux pour leur fourrure ;
- Supprimer l'élevage en cages dans les secteurs où cela existe encore (poules pondeuses, canards, oies, cailles, truies, veaux et lapins) ;
- Lutter contre la souffrance des poulets de chair en revoyant leurs conditions d'élevage et en évitant certaines souches développées génétiquement pour que les poulets grossissent en peu de jours au mépris des malformations et douleurs qu'ils subissent ;

- Encourager le développement et la mise en place de systèmes de détection du sexe des poussins au stade de l'œuf tels qu'expérimentés en Allemagne afin de rendre inutile l'élimination systématique des poussins mâles ;
 - Rendre obligatoire l'étourdissement de tous les animaux avant l'abattage.
- **Les animaux utilisés à des fins d'expérimentation**
 - Garantir les investissements européens consacrés au développement de méthodes alternatives à l'expérimentation animale (*in vitro* ou bien par modélisation informatique) ;
 - Promouvoir le recours aux méthodes de tests alternatives dès que cela est possible ;
 - Interdire les expériences sur animaux si elles ne sont pas liées à la recherche dans le cadre de la santé humaine ou animale, et promouvoir à l'échelle mondiale l'interdiction européenne de tests sur animaux pour les produits cosmétiques en vigueur depuis 2013 et soutenue de longue date par les députés MR.
 - **Les animaux exotiques**
 - Promouvoir la protection de la biodiversité et lutter contre le braconnage et les trafics (notamment en ligne) d'animaux sauvages qui appartiennent souvent à des espèces menacées ;
 - Fermer le marché européen de l'ivoire afin de lutter contre les massacres d'éléphants qui menacent directement la survie de l'espèce ;
 - Encourager les États membres à mettre un terme à la détention d'animaux exotiques lorsque leur bien-être ne peut être assuré (cétacés, animaux de cirques).

Une fiscalité harmonisée et des finances publiques assainies

Les investissements publics et les règles budgétaires

Il est urgent d'achever le marché unique, de réaliser la transition énergétique, de consolider l'Union économique et monétaire et de réaliser l'Union bancaire. Nous devons réduire les risques et mieux les partager. Pour ce faire, des finances publiques assainies et des investissements supplémentaires sont indispensables. Ils doivent permettre de créer des emplois et d'augmenter le pouvoir d'achat, réalisant ainsi une équation vertueuse. Le « Plan d'investissement pour l'Europe » a généré plus de 335 milliards d'euros d'investissements publics et privés. En Belgique, le volume total du financement au titre du « Fonds européen pour les investissements stratégiques » (EFSI, l'un des 3 piliers du plan d'investissement) s'élève à 1,8 milliard € et devrait générer 8,3 milliards € d'investissements supplémentaires. Cette même dynamique nous a également guidés en Belgique et en Wallonie avec un pacte national pour les investissements stratégiques et un plan wallon d'investissements.

La rigueur budgétaire reste essentielle pour assurer un développement à long terme de nos sociétés. Toutefois, la nécessité d'investissements privés comme publics appelle à de nouvelles pistes de réflexions quant à l'interprétation des règles budgétaires européennes.

Certains investissements ont en effet un impact positif direct sur l'activité économique : ils accélèrent la croissance et créent plus de prospérité, ce qui permet de contribuer à la soutenabilité des finances publiques. Il est nécessaire que les Etats qui adoptent un plan d'investissements, à l'image de celui mis

en place en Belgique, puissent jouir d'une flexibilité budgétaire additionnelle, particulièrement pour des secteurs où des investissements importants sont nécessaires. C'est dans ce cadre qu'il faut continuer à plaider pour une adaptation des conditions d'application de la clause d'investissement pour créer de l'emploi, rendre nos économies durables et faciliter la lutte contre le changement climatique.

Plus largement, nous sommes favorables à une simplification du Pacte de stabilité et de croissance, instrument dont les pays de la zone euro se sont dotés pour coordonner leurs politiques budgétaires nationales et éviter l'apparition de déficits budgétaires excessifs. Ainsi, nous pensons qu'il faut revoir le rythme de désendettement (la limite d'endettement étant fixée à 60% du PIB). Dès à présent, nous sommes favorables à l'utilisation de la flexibilité offerte par les règles existantes du Pacte de stabilité et de croissance afin de stimuler l'investissement. Ainsi, le Pacte n'oblige pas à utiliser une formule unique pour tous et peut s'accompagner d'une évaluation économique pour chaque cas.

Finaliser l'Union bancaire

L'Union bancaire européenne doit compléter l'Union économique et monétaire. Les banques opérant dans l'Union européenne sont désormais supervisées par la BCE et le système fait preuve de davantage de transparence. Ce système permet de mieux défendre les épargnants et leurs intérêts. L'Union bancaire doit encore être complétée par un Fonds européen de garantie des dépôts, dernier pilier pour assurer une protection identique des déposants de la zone euro et par un marché unique des capitaux permettant de faciliter les opérations transfrontières des banques de la zone euro et, par conséquent, de renforcer l'économie européenne.

○ Au niveau institutionnel, il faut développer au sein de la zone euro :

- Une gouvernance politique à travers un président stable de l'Eurogroupe qui sera compétent pour faire respecter les engagements des États membres et agir dans l'intérêt de la zone euro, superviser la coordination des politiques économiques et budgétaires, contribuer à amortir les chocs asymétriques et représenter la zone euro au sein des institutions et des forums internationaux. L'adoption de décisions prises à la majorité qualifiée par les Ministres des Finances et Ministres détenant d'autres compétences doit permettre d'avancer vers la convergence sociale et économique dans la zone euro ;
- Un budget propre de la zone euro alimenté par de nouvelles ressources propres permettant d'agir directement pour aider les pays de la zone euro en difficulté ;
- Une intégration du pacte budgétaire et du mécanisme européen de stabilité dans le droit de l'Union européenne afin d'assurer un contrôle démocratique et plus de transparence ;
- La création d'une représentation au sein d'organisations économiques internationales (le FMI, la Banque mondiale, le G8 et le G20) au sein desquelles les États membres de la zone euro parleront toujours d'une seule voix grâce à une représentation par un interlocuteur unique.

○ Au niveau des politiques menées au sein de l'UEM, il faut :

- Élargir le mandat de la Banque Centrale Européenne (BCE) afin que sa politique monétaire serve aussi bien à stimuler la croissance qu'à lutter contre l'inflation ;
- Achever l'Union bancaire avec la garantie des dépôts et transposer la directive sur le redressement et la résolution des crises bancaires ;
- Lutter contre la concurrence fiscale et sociale grâce à un plan de convergence fiscale qui allierait un impôt minimal commun des sociétés et une harmonisation fiscale ;

- Relancer les investissements, notamment par les partenariats publics/privés ;
- Coordonner de façon étroite le plan européen d'investissements avec les différents plans nationaux et régionaux ; mettre en application le nouveau programme d'investissements, Invest EU avec une participation accrue de la Banque Européenne d'Investissements (BEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et les Banques nationales et régionales.

Une fiscalité européenne harmonisée

La fiscalité est un instrument de compétence nationale. Son harmonisation est à l'étude depuis de nombreuses années, car la concurrence fiscale entre Etats membres est un frein pour l'attractivité collective dans la zone euro. Nous devons poursuivre la coopération en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Au Parlement européen, nous avons contribué de manière importante à la lutte contre la criminalité financière, la fraude et l'évasion fiscales révélées par les affaires *Lux Leaks*, *Panama Papers* et *Paradise Papers*, grâce aux travaux de la Commission d'enquête sur les *Panama Papers* et des différentes Commissions spéciales (Taxe 1, Taxe 2, Taxe 3).

Si la fiscalité joue un rôle de plus en plus important au sein de l'Union européenne, les blocages restent extrêmement nombreux. En effet, les traités européens stipulent que les décisions de l'Union européenne en matière fiscale requièrent l'unanimité de tous les États membres. En attendant une révision de cette règle que nous appelons de nos vœux, nous pensons qu'il est important de poursuivre les avancées sur un certain nombre de dossiers, en particulier pour tout ce qui concerne la transparence et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Il serait également intéressant d'examiner dans quelle mesure la fiscalité pourrait être utilisée à l'échelle européenne afin de trouver de nouvelles recettes permettant d'alimenter le budget européen.

Digitalisation et fiscalité : le besoin d'adapter notre système

Nous ne pouvons que regretter que les géants de l'Internet comme Google, Apple, Amazon, Facebook, Microsoft soient tous américains. L'absence de géant européen de l'Internet a des conséquences fiscales importantes. Dans un monde globalisé, il est important d'adapter constamment notre fiscalité à l'évolution de la société et il est évident que l'évolution de ces entreprises pose de nombreuses questions dans le domaine fiscal. Les montages fiscaux réalisés par les entreprises du numérique engendrent un manque à gagner important pour les Etats européens. Le taux d'imposition moyen de ces entreprises est extrêmement bas, malgré un chiffre d'affaires parfois colossal. Par ailleurs, ces entreprises bénéficient souvent d'un avantage concurrentiel non justifié par rapport aux plateformes européennes.

L'Union européenne travaille depuis plusieurs mois à l'élaboration d'une proposition afin de parvenir à une taxation juste et efficace des GAFAM et des multinationales. La proposition de l'Union européenne consiste à taxer le chiffre d'affaires de ces multinationales. Il s'agirait d'une solution intermédiaire avant d'arriver à une solution négociée à l'échelle mondiale. Le Mouvement Réformateur soutient l'UE dans cette direction et souhaite que l'Union européenne parvienne à une solution équilibrée qui permette de moderniser le système fiscal, mais également de ne pas créer des entraves au libre fonctionnement et au développement de ces entreprises sur notre continent. Il faut éviter des mesures de représailles qui nous entraîneraient dans un cycle de guerre fiscale avec les continents voisins. Enfin, le Mouvement Réformateur insiste pour que les grands principes européens soient respectés, en particulier le principe d'équité fiscale ou encore les différentes directives de l'Union européenne comme la directive TVA.

Nos priorités

- Combattre l'évitement fiscal des multinationales du numérique et exiger plus de transparence via l'établissement d'une déclaration publique de profits « pays par pays » pour les grandes multinationales ;
- Instaurer un taux minimum mondial d'imposition des profits des géants du web ;
- Soutenir la mise en place d'un cadre législatif attractif au sein de l'Union européenne pour le développement de start-ups et multinationales du web européennes.

Une taxe sur les bénéfices détournés en attendant une taxe GAFAM

Aujourd'hui, les géants du net utilisent des filiales situées dans des pays à faible imposition pour y faire passer leurs contrats commerciaux dans le but de payer moins d'impôt. Cela leur permet de ne pas créer d'établissement stable.

La Grande-Bretagne a mis en place en 2015 une taxe sur les profits détournés de 25% dans le but de lutter contre ce phénomène. A court terme, il existe donc des solutions pouvant être mises en place au niveau national afin d'imposer ces sociétés de façon plus juste, à l'image de la taxe de transparence créée en Belgique. Une telle taxe ciblerait les multinationales qui effectuent des montages dépourvus de substance afin d'éviter de payer certains impôts.

Poursuivre le travail sur la taxe sur les transactions financières

La taxe sur les transactions financières est sur la table des négociations depuis de nombreuses années. Nous avons trois grands objectifs :

- Éviter la fragmentation du marché intérieur qui pourrait résulter d'approches différentes des pays européens en matière de taxation du secteur financier ;
- Assurer une contribution substantielle et équitable du secteur financier aux finances publiques ;
- Décourager toute transaction financière qui ne contribuerait pas à l'économie réelle.

Aucune avancée significative n'ayant pu être obtenue jusqu'ici, la Belgique a convaincu 10 autres pays d'avancer, sur base du modèle de la coopération renforcée, vers la mise en place progressive d'une taxe sur les transactions financières. Toutefois, le Mouvement Réformateur a toujours souhaité que certaines conditions puissent être réunies afin de faire de cette nouvelle taxe un succès. En particulier, l'impact sur l'activité économique réel doit être étudié et les opérations des fonds de pension et des entreprises des assurances doivent être préservées. Le Mouvement Réformateur insiste sur le fait que cette taxe sur les transactions financières devrait faire partie de réformes économiques plus larges au niveau européen. Elle doit s'inscrire dans le cadre d'une harmonisation de la fiscalité européenne afin de moins taxer le travail et ceux qui le créent, et de taxer davantage d'autres sources de revenus comme ceux provenant de la spéculation.

Nos priorités

- Rappeler notre soutien à la mise en place d'une taxe sur les transactions financières dans des conditions optimales sur le modèle de la coopération renforcée ;
- Faire entrer les négociations sur la taxe sur les transactions financières (TTF) dans un cadre plus global d'harmonisation fiscale visant à diminuer la fiscalité sur le travail.

Harmoniser l'assiette fiscale à l'impôt des sociétés en Europe

La concurrence fiscale que se livrent les pays de la zone euro est un frein au développement de l'Union européenne. A l'heure actuelle, les systèmes fiscaux sont extrêmement hétérogènes au sein de l'Union, en termes de taux d'imposition comme d'assiette fiscale.

Chaque pays met en œuvre son système fiscal selon ses propres objectifs sans tenir compte des autres. La fiscalité reste en effet une compétence des États membres et des changements dans ce domaine nécessitent l'unanimité. Il est clair qu'une harmonisation fiscale plus poussée permettrait de rendre l'ensemble de l'Union attractive pour les investisseurs étrangers, assurerait la sécurité juridique des investissements et mettrait fin au « *forum shopping* ». En harmonisant l'assiette fiscale, nous mettrons légalement fin à l'optimisation fiscale et à la planification fiscale.

En mars 2018, les Libéraux ont voté en faveur de deux propositions de directives relatives à l'adoption d'une assiette commune pour l'impôt des sociétés et à l'adoption d'une assiette commune consolidée. Ils ont expressément demandé que ces projets soient modifiés pour inclure la présence numérique des sociétés dans la définition de l'établissement stable.

Le Mouvement Réformateur soutient pleinement :

- La proposition visant à établir des règles d'imposition des sociétés ayant une présence numérique significative ; l'objectif est que les bénéficiaires soient enregistrés et taxés là où les entreprises ont une interaction importante avec les utilisateurs par l'intermédiaire de canaux numériques. Il s'agit de permettre aux États membres de taxer les bénéficiaires qui sont réalisés sur leur territoire, même si une entreprise n'y est pas présente physiquement ;
- La proposition visant à créer une taxe provisoire de 3 % sur le chiffre d'affaires numérique des grandes entreprises dont les activités échappent actuellement à toute forme d'imposition dans l'Union.

Intensifier la lutte contre la fraude fiscale

Ces dernières années, des progrès ont été réalisés en matière de lutte contre la fraude fiscale, que ce soit au niveau de l'OCDE ou au niveau de l'Union européenne. En 2013, les Ministres des Finances du G20 ont approuvé l'échange automatique d'informations en tant que nouvelle norme en matière de transparence fiscale au niveau mondial. Depuis 2017, l'échange d'information est effectif pour 146 pays de l'OCDE. Il a déjà permis de récupérer 85 milliards d'euros auprès de 500.000 contribuables.

A l'échelle européenne, la directive mère-filiale a été amendée en 2014 afin d'y ajouter une clause anti-abus. Cette clause interdit à l'État membre de mettre en place des arrangements fiscaux qui ne sont pas « authentiques », c'est-à-dire qui ont été mis en place uniquement pour faire bénéficier à l'entreprise d'un avantage fiscal, sans aucun lien avec la réalité de son activité économique. Cet accord va permettre aux États membres de mieux lutter contre la planification fiscale des multinationales et assurer une meilleure taxation à l'échelle européenne. Par ailleurs, une nouvelle directive épargne a été adoptée afin d'étendre les mesures existantes à certains instruments financiers et contrats d'assurance-vie. Cette nouvelle directive exige également davantage de transparence afin d'éviter qu'elle ne soit détournée par le biais de paiements d'intérêts transitant par des opérateurs économiques établis en dehors de l'Union européenne. Enfin, en 2017, les 28 États membres se sont mis d'accord sur la constitution d'une liste commune européenne des pays non membres de l'UE. Celle-ci se composait initialement de 17 paradis fiscaux, ils ne sont plus que 7 actuellement.

Nos priorités

- Poursuivre la lutte contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale en avançant vers une plus grande transparence et une plus grande harmonisation au sein de l'UE ;
- Mettre régulièrement à jour la liste commune des pays non membres de l'UE et territoires non coopératifs en matière fiscale des paradis fiscaux afin de lutter contre les pratiques d'évasion et de fraude fiscale qui sont contraires à la loi, mais aussi de prévenir et combattre des pratiques de planification fiscale agressives. A cet égard, il convient de lutter contre tout refus d'échange automatique d'informations, contre l'existence de mesures fiscales préférentielles dommageables et contre la non application des mesures de l'OCDE visant à lutter contre l'optimisation fiscale agressive ;
- Défendre l'idée d'établir une telle liste commune des États membres de l'Union européenne et des territoires coopératifs ;
- Défendre l'inclusion d'une gouvernance fiscale dans tous les accords politiques de l'Union avec les pays tiers afin de lutter contre l'évasion et la fraude fiscales mais aussi contre le blanchiment.

Un système de taxation indirecte plus souple (TVA)

Les Libéraux saluent l'adoption des propositions de la Commission européenne relatives au système de TVA en vue de traiter plus efficacement la fraude à la TVA transfrontière. Celle-ci se chiffre à une perte de recette fiscale proche de 50 milliards d'euros au niveau européen. Mais nous devons encore aller plus loin.

Nos priorités

- Simplifier l'application de la TVA pour les PME et les indépendants ;
- Donner la possibilité aux États membres de pouvoir appliquer une TVA différente selon le type de produits (produits de première nécessité ou les produits de luxe) ;
- Mettre en place le suivi des mécanismes de lutte contre la fraude à la TVA.

Cadre financier pluriannuel 2021-2027 et ressources propres

Les négociations sur le budget de l'UE sont capitales. De ces dernières dépendront les orientations politiques dans les années à venir. Le système actuel se base principalement sur les contributions à charge des budgets nationaux, ce qui favorise la logique de « juste retour » par laquelle chaque État membre essaye d'obtenir dans les différents programmes des moyens correspondant à leur mise de départ.

Nos priorités

- Doter l'Union européenne des montants nécessaires pour les nouvelles politiques stratégiques pour le développement de l'Union ainsi que pour ses politiques traditionnelles, comme la politique de cohésion et la politique agricole commune. Celles-ci devront être modernisées pour nous permettre de relever les défis actuels ;
- Répartir les moyens budgétaires en fonction des politiques qui présentent un potentiel élevé en matière de valeur ajoutée européenne et qui mettent davantage l'accent sur la performance et les résultats en vue d'une allocation plus efficace des ressources ;

- Développer une flexibilité suffisante pour permettre des transferts entre les différents programmes afin de permettre à l'Union européenne de réagir efficacement face aux événements imprévus ou aux crises susceptibles d'éclater ;
- Lier l'octroi de subventions aux États membres au respect des règles de l'État de droit ;
- Alimenter le budget par un nouveau système de ressources propres.

2. Exigence de protection des citoyens

Assurer la sécurité, c'est garantir la liberté réelle, effective de chaque Européen. C'est aussi défendre nos valeurs de démocratie et d'État de droit. La sécurité est une responsabilité nationale et européenne. L'Union européenne doit être en capacité de répondre globalement à toutes les formes de menaces tant sur le plan intérieur qu'en ce qui concerne sa sécurité extérieure. La première de ses obligations est la sécurisation des frontières extérieures, notamment afin de préserver la libre circulation dans l'espace Schengen.

Un espace européen de liberté et de sécurité

La libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes au-delà des frontières est en constant essor. Ce phénomène entraîne inévitablement une augmentation des litiges transfrontaliers ainsi qu'une internationalisation de la criminalité. L'Union européenne doit donc faire progresser en parallèle la coopération en matière judiciaire, tant en matière de justice civile que de justice pénale. Dans les matières civiles ayant une incidence transfrontalière, l'Union doit continuer à développer une coopération judiciaire qui établit des passerelles entre les différents systèmes juridiques. Il faut pouvoir identifier rapidement la juridiction compétente et le droit applicable ou de reconnaître des décisions prises dans un autre pays membre. La création imminente d'un Parquet européen, chargé d'enquêter et de poursuivre les auteurs d'infractions portant atteinte au budget de l'Union, représente un pas décisif dans la lutte contre la fraude au budget de l'Union et l'approfondissement de l'espace judiciaire européen. Son mandat pourra toutefois être élargi à d'autres types de criminalités transfrontières.

Nos priorités

- Lutter plus efficacement contre le terrorisme et la grande criminalité. Les États membres devraient rapprocher leurs services de renseignement afin de renforcer la confiance mutuelle et créer une culture commune du renseignement ;
- Simplifier les instruments de coopération transfrontalière entre les instances judiciaires civiles nationales ;
- Soutenir la formation des magistrats et du personnel de justice afin de développer une véritable culture juridique européenne ;
- Harmoniser les règles afin de mieux lutter contre la problématique du rapt parental ;
- Améliorer la reconnaissance mutuelle des règles et des procédures en matière de régimes matrimoniaux, de successions et de droit familial au sens large ;
- Développer sur le plan pénal de nouveaux outils destinés à faciliter et à simplifier l'assistance mutuelle, par exemple pour simplifier la collecte transfrontalière des preuves ou pour faciliter la reconnaissance mutuelle des décisions (mandat d'arrêt européen) ;
- Élargir le rôle du Parquet européen à d'autres formes de criminalité dont la nature transfrontalière est significative, notamment le terrorisme et le crime organisé, ou encore la cybercriminalité ;
- Renforcer le rôle d'Eurojust et d'Europol ;

- Dresser une liste européenne des imams radicaux afin d'améliorer leur screening ;
- Elargir le principe de reconnaissance mutuelle des actes de procédure à l'ensemble de la chaîne pénale, de la collecte des preuves, y compris les preuves électroniques, jusqu'aux condamnations et développer des normes carcérales minimales et encourager l'échange de bonnes pratiques en matière de réinsertion des détenus ;

A la suite des attentats de Paris le 13 novembre 2015, nous avons adopté une directive visant à lutter contre le terrorisme. Le texte renforce les capacités des autorités face aux activités terroristes et s'attaque au problème du retour des combattants étrangers. Cette directive vise également le blanchiment d'argent à des fins terroristes, le trafic d'armes à feu et de substances explosives ou encore la fabrication de documents frauduleux. Elle érige en infraction pénale les voyages et l'entraînement à des fins terroristes, mais aussi la facilitation de ces voyages et l'aide à la collecte de fonds pour le financement d'attentats. Enfin, le texte prévoit une refonte du droit des victimes de terrorisme en assurant un droit d'accès aux traitements médicaux et psychosociaux, ainsi qu'aux services de soutiens professionnels. A l'heure actuelle, l'Union européenne manque cruellement d'une politique commune en matière de prise en charge des victimes d'attentats. Cela mène à de grandes disparités entre les États membres en ce qui concerne le montant des indemnisations et leurs sources de financement. Le MR est favorable à la création d'un fonds européen d'indemnisation des victimes de terrorisme.

La Belgique fait partie des États membres les plus actifs en ce qui concerne le partage d'informations dans le cadre d'Europol, Eurojust et Interpol. C'est le constat qui a été fait par la commission d'enquête mise en place suite aux attentats du 22 mars 2016 à Bruxelles. Mais il est toujours possible de faire mieux et il est primordial d'encourager les autres États membres à également partager des informations ainsi que de développer des accords bilatéraux dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. C'est d'ailleurs l'une des recommandations formulées par la Commission spéciale terrorisme du Parlement européen, établie à la demande expresse des Libéraux.

Nous souhaitons l'adoption rapide d'un système facilitant l'échange d'informations entre États membres sur les condamnations pénales et le casier judiciaire des ressortissants de pays tiers. Nous devons poursuivre le renforcement du Système d'information Schengen (SIS) qui fournit des informations sur les personnes qui font l'objet d'une décision de retour et qui n'ont pas le droit d'entrer ou de séjourner dans l'espace Schengen, sur les personnes recherchées dans le cadre d'activités criminelles et sur les personnes disparues, ainsi que des données relatives à certains objets perdus ou volés.

Contenant plus de 70 millions d'alertes, ce système est un outil essentiel pour les contrôles aux frontières extérieures et pour la coopération en matière policière et judiciaire. À l'heure actuelle, nos systèmes d'information européens en matière de sécurité et de gestion des frontières fonctionnent séparément. Or, la rapidité de réaction est primordiale dans le domaine de la sécurité. Le MR soutient la mise en place de systèmes interopérables, connectés entre eux afin que les gardes-frontières et les agents des services d'immigration et de police disposent des bonnes informations au bon moment et d'empêcher l'utilisation d'identités multiples.

Nous avons soutenu la mise en place du PNR (Passenger Name Record). Ce système vise à enregistrer les données de passagers au niveau aérien. Il s'agit d'un outil supplémentaire dans la lutte contre le terrorisme ainsi que contre d'autres types de criminalité. Un premier bilan a été dressé au niveau belge: on estime que 834 personnes signalées ont pu être identifiées depuis le 1er avril 2018. Dix-huit raptés d'enfants ont pu être évités et huit barons de la drogue ont été arrêtés.

Nous pensons qu'il est important de pouvoir étendre l'utilisation du PNR à d'autres types de transports internationaux tels que les TGV, les avions privés ou encore les ferrys, comme cela est prévu en Belgique. En matière de trafic d'armes, l'Union européenne a également pris des dispositions par le biais d'une directive en 2017 qui prévoit des contrôles plus stricts pour l'acquisition et la détention d'armes à feu afin d'éviter une utilisation par des réseaux criminels. Il n'est en effet pas normal qu'il soit possible de se procurer aussi facilement des armes au marché noir. Dans ce cadre, il faut encore renforcer la coopération, notamment via les agences Eurojust et Europol.

Nous souhaitons par ailleurs un règlement sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs explosifs pour empêcher la fabrication artisanale d'explosifs. Les contrôles relatifs aux restrictions de ventes doivent être renforcés, aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels, notamment pour les acquisitions réalisées sur Internet. Internet peut également être utilisé comme moyen de diffusion de messages haineux ou fournir des informations sur la manière de commettre des attentats. S'attaquer à la diffusion de contenus à caractère terroriste en ligne doit donc constituer une priorité pour l'Union européenne car, par sa nature même, ce problème transcende les frontières nationales.

Nous devons responsabiliser les fournisseurs de services d'hébergement qui souhaitent proposer leurs services dans l'Union européenne. C'est pourquoi le MR souhaite adopter un règlement européen qui leur imposera de supprimer un contenu à caractère terroriste en ligne ou de bloquer l'accès à celui-ci dans un délai d'une heure sous peine de sanctions lourdes. Ils devront également prendre des mesures proactives telles que la mise en place d'outils de détection automatique.

Nous devons également établir de solides garanties afin de protéger la liberté d'expression et de faire en sorte que seuls les contenus à caractère terroriste soient visés. Selon Europol, plus de 150 plateformes en ligne établies pour la plupart hors de l'Union sont exploitées afin d'héberger des contenus à caractère terroriste et d'en faciliter la diffusion. L'accès des forces de police aux canaux de communication des terroristes potentiels doit être optimisé. Il faut réclamer, au niveau européen et au niveau international, un accès aux applications de communication cryptée telles que WhatsApp. De même, l'exploitation des informations provenant des réseaux sociaux doit être professionnalisée.

Une vraie politique européenne de défense

Se sentir en sécurité chez soi est le plus fondamental et le plus universel des droits. L'Union européenne doit garantir ce droit pour chaque Européen. Le MR souhaite développer une réelle défense européenne au sein de l'OTAN. Dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), des mesures importantes et concrètes ont été prises, notamment la création d'un Fonds européen de défense à l'activation de la Coopération permanente structurée (PESCO) afin de réaliser une véritable Union européenne de la Défense d'ici 2025. Ces mesures doivent être suivies par des politiques permanentes, un soutien budgétaire plus important et des examens stratégiques réguliers.

Pour avoir une politique extérieure et une politique de sécurité et de défense communes véritables, l'Union européenne doit se doter d'une défense européenne crédible. L'Union européenne doit joindre le geste à la parole et développer une politique étrangère et de sécurité commune solide et dissuasive. Cet objectif ne peut être réalisé qu'en créant une réelle coresponsabilité européenne au sein de l'OTAN, de sorte que si l'OTAN ne pouvait pas agir, nous disposions quand même de notre propre capacité européenne d'action. Les Libéraux veulent éviter toute division du travail qui confierait à l'OTAN les tâches militaires et réduirait l'UE à l'accompagnement civil de la gestion des crises. Une véritable défense européenne doit voir le jour. Avec la politique étrangère, l'aide humanitaire, la coopération au développement et la politique commerciale, le MR estime que les Européens disposent

de tous les instruments, y compris militaires, lui permettant d'être un acteur international global, responsable et efficace.

Si une intensification majeure de la coopération a bien eu lieu, des divergences importantes entre les Etats membres perdurent. La taille des armées, l'implication ou non dans l'OTAN ou encore le positionnement neutre de certains Etats membres comme l'Autriche en sont quelques exemples. Elles constituent autant d'obstacles à surmonter afin de pouvoir envisager la constitution d'une défense européenne. Enfin, en l'état actuel des choses, l'Union européenne n'est pas habilitée à engager son budget dans des opérations militaires. Il s'agit d'une perspective qui doit être prochainement envisagée.

Nos priorités

- Créer une défense européenne dans le cadre de l'OTAN ;
- Créer un Fonds européen de défense (FED) destiné à développer les capacités militaires. C'est un premier pas vers une Europe de la défense intégrée ;
- Développer un marché unique de l'armement européen afin de développer davantage l'armement européen et l'emploi dans ces secteurs de pointe, notamment dans des secteurs comme la fabrication des drones ou la protection des satellites ;
- Créer un système juridique de préférence européenne afin de favoriser l'achat d'armement européen par les pays membres ;
- Créer un « conseil de sécurité européen » où les États membres de l'Union y siègeraient en formation restreinte par rotation. Cet organe pourrait agir plus rapidement, en étroite collaboration avec la haute représentante pour la politique étrangère de l'Union européenne et avec les membres européens du Conseil de sécurité de l'ONU ;
- Créer un « Schengen militaire » afin de faciliter les transports de troupes et de matériel au sein de l'Union européenne, actuellement freinés par une multitude de formalités administratives et un manque d'infrastructures.

Une Union européenne qui parle d'une seule voix

L'Union européenne doit tendre la main à ses partenaires stratégiques mondiaux, non seulement les États-Unis, mais également la Russie, la Chine et l'Inde, sans oublier le continent africain. Il s'agit de coopérer sur le plan bilatéral ou multilatéral dans tous les domaines : commerce, terrorisme, cybercriminalité, droits de l'homme, prévention des conflits, migration, gestion des crises, etc. En vue d'instaurer sa politique globale, l'Union doit utiliser son influence en renforçant la cohérence de ses politiques. Il s'agit de veiller à la cohérence et la coordination entre les objectifs de politique étrangère de l'UE avec ceux des États membres, mais aussi avec les autres politiques de l'Union comme le commerce, la coopération au développement, l'énergie, la justice et les affaires intérieures. L'interdépendance de toutes ces politiques est une évidence et nous seront plus efficaces en les combinant et en les activant dans une même logique.

Le Service européen pour l'action extérieure (SEAS) est le service diplomatique de l'Union européenne. Placé sous l'autorité de la Haute Représentante/Vice-Présidente de la Commission européenne, il réunit sous une même autorité une diplomatie nationale et européenne. Il doit inciter les États membres à présenter des positions plus intégrées sur des questions de portée mondiale. Son impact dépend de sa capacité à faire face d'une seule voix aux défis mondiaux. Une approche globale doit guider les principes de notre diplomatie européenne.

Avec le Brexit, l'Union européenne n'a plus qu'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Une meilleure collaboration doit être mise en place pour que la France porte la voix de l'UE au Conseil de sécurité, avant d'envisager un siège de l'Union européenne au Conseil des Nations Unies. La Belgique, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité y travaillera. Elle pourra faire entendre son point de vue dans un certain nombre de situations qui est largement celui de l'Union européenne. Il faut renforcer les mécanismes qui permettent à l'Union européenne et à ses États membres d'avoir une représentation commune au sein des organisations internationales et ainsi de défendre une position commune.

L'Union européenne et le monde

L'Union européenne a conclu des partenariats avec les principaux acteurs mondiaux, y compris les puissances émergentes. Ces partenariats et sa diplomatie sont renforcés par une politique de voisinage active envers 16 pays d'Europe centrale et du sud de la Méditerranée à travers le processus de Barcelone. Nous devons également renouveler les accords de Cotonou avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), ces accords expirant en 2020. Dans ce cadre, nous devons insister sur la nécessité d'un dialogue politique renforcé et d'un développement économique durable.

L'Union européenne doit maintenir sa relation avec les USA et tisser des liens avec les puissances émergentes comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. En dépit de désaccords ponctuels, l'Europe et les États-Unis partagent les mêmes valeurs de liberté et de sécurité. Ces liens ne peuvent être dissous. Si le partenariat États-Unis/Union européenne est essentiel aujourd'hui, l'Union n'anticipe pas suffisamment les grandes évolutions mondiales pour les 20 années à venir : la Chine et l'Afrique n'apparaissent ainsi pas assez haut dans la hiérarchie des priorités européennes.

Nous devons d'urgence développer une stratégie de voisinage plus cohérente et plus concrète avec la Russie. Elle doit être basée sur le respect de nos principes et le maintien du dialogue. L'Union européenne doit approfondir le dialogue politique avec la Russie tout en insistant fermement sur la nécessité pour le pays de respecter l'intégrité territoriale de ses voisins. Les enjeux démographiques soutiennent la nécessité d'un développement économique. Il est nécessaire de construire une nouvelle stratégie Union européenne-Russie qui donne à l'Union la possibilité de parler d'une seule voix dans ses relations avec la Russie et de renforcer nos liens avec la Chine qui est le grand acteur économique, commercial et géopolitique de demain.

La coopération au développement et l'aide humanitaire

L'Union européenne est le premier donateur mondial d'aide au développement. Elle est donc bien placée pour contribuer à la réduction et, à terme, à l'éradication de la pauvreté. Dans ce cadre, elle met tout en œuvre pour assurer la réalisation des « Objectifs du développement durable ».

Les Libéraux portent également une attention particulière au continent africain. L'Afrique et l'Europe sont des continents voisins ce qui est trop souvent oublié. Nous sommes liés par une histoire commune. Nous partageons des cultures et des langues en commun. C'est pourquoi l'Afrique et l'Europe doivent forger une stratégie commune et un partenariat politique et économique authentique et ambitieux, une véritable alliance qui soit profitable aux deux continents.

Nos priorités

- Augmenter l'aide publique au développement pour lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements de population ;
- Protéger et promouvoir les droits humains, notamment les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes, le respect des personnes LGBT, la protection des minorités et la lutte contre la peine de mort, les libertés fondamentales et la démocratie, notamment le respect de la séparation des pouvoirs ;
- Lutter contre les violences faites aux femmes dans leur pays d'origine mais aussi lors des migrations ;
- Développer une politique de santé publique efficace ;
- Accroître le développement économique et social durable et inclusif, mettant l'accent sur la création d'emplois (notamment à l'égard des jeunes), l'industrialisation, la croissance durable et inclusive, le développement de PME et de partenariats publics/privés ;
- Réaliser les objectifs fixés au niveau international en matière d'éducation notamment en renforçant les systèmes d'enseignement public gratuit ;
- Renforcer les capacités en vue d'une production alimentaire locale et régionale diversifiée.

L'Union européenne soutient également les pays confrontés à des conflits et des crises. Elle est le principal pourvoyeur d'aide aux victimes de la crise en Syrie, avec une contribution de plus de 3,2 milliards d'euros depuis 2011. Elle est aussi active en Libye et dans le Sahel. Elle a mis en place un fonds fiduciaire pour l'Afrique afin de contribuer au développement de ces pays et de les aider à gérer leurs frontières et les flux migratoires. L'Union continue à soutenir les efforts internationaux visant à ramener la paix au Proche et au Moyen-Orient. Elle est en faveur d'une solution « à deux États » grâce à laquelle coexisteraient un État palestinien et Israël.

L'élargissement

Après l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale en 2004 et en 2007, l'Union européenne a entamé un dialogue en vue d'une adhésion ultérieure avec les pays de la région des Balkans (Serbie, Albanie, Bosnie Herzégovine, Monténégro, Kosovo). Ce processus sera encore long avant que ces pays respectent les obligations imposées par l'Union européenne et puissent assumer toutes leurs responsabilités de pays membres. Si la perspective d'entrer dans l'Union est un gage de réformes et de stabilisation pour cette région, être membre de l'Union impose aussi un grand nombre d'obligations politiques et économiques sur lesquelles nous ne devons pas transiger. C'est pourquoi la Turquie, qui était un candidat à l'adhésion depuis 2005, ne remplit plus à nos yeux les critères pour continuer ce processus d'adhésion : un partenariat stratégique doit lui être proposé à la place d'une candidature d'État membre. Nous souhaitons désormais baser notre relation sur un véritable partenariat stratégique basé sur la sécurité, l'économie, la mobilité. Nous pensons qu'il faut sortir de l'hypocrisie d'une perspective d'adhésion la Turquie ne remplissant pas actuellement les critères de Copenhague. En effet, la tendance vers la détérioration des libertés, des droits humains et de l'État de droit dans le pays ne s'est malheureusement pas inversée.

Une immigration mieux contrôlée

Les mouvements migratoires continuent de faire peser une pression sur les pays européens et leurs systèmes d'accueil. Nous devons les gérer en conjuguant humanité et fermeté et garder le contrôle de la situation. Nous devons aussi réformer le système européen d'asile et de migration afin de le

rendre résistant en cas de nouvelle crise migratoire. Nous devons mieux répartir les responsabilités entre les Etats membres en matière d’asile, réduire les délais des procédures et lutter contre les abus. Par ailleurs, si accueillir les personnes éligibles à la protection internationale est une obligation en vertu de la législation européenne et internationale nous devons aussi dorénavant favoriser l’accueil dans la région d’origine des migrants et aider massivement les pays limitrophes des conflits qui accueillent les personnes déplacées. Nous devons les soutenir afin qu’ils se développent économiquement et politiquement et puissent accueillir de la manière la plus décente possible les personnes déplacées. Cela signifie favoriser un accès à la scolarité pour les enfants, développer des conditions de logement décentes, et permettre aux personnes déplacées d’occuper un emploi avant de pouvoir envisager le retour en toute sécurité dans leur pays à la fin du conflit.

Nous devons continuer à combattre la migration irrégulière. Celle-ci alimente les réseaux criminels et conduit à des drames humains indignes de notre siècle, comme nous avons pu le voir en Libye ou en Méditerranée. Nous devons adopter rapidement l’extension d’EURODAC (la base de données européenne dotée d’un système automatisé de reconnaissance d’empreintes digitales) afin que l’enregistrement des empreintes des migrants retrouvés en situation irrégulière à l’intérieur d’un Etat membre devienne obligatoire dès l’âge de 6 ans.

Une politique de retour efficace et humaine de celles et ceux qui ne fuient pas la guerre ou les persécutions et qui ne sont dès lors pas dans les conditions de séjour dans l’Union est un élément essentiel. Seulement 36 % des migrants en situation irrégulière ayant reçu un ordre de quitter le territoire sont effectivement renvoyés. Nous devons donc considérablement intensifier notre effort et notre action en la matière. Nous devons rapidement adopter la révision de la Directive retour visant à accélérer les procédures de retour (notamment aux frontières), prévenir les fuites et les mouvements secondaires non autorisés, et faire une meilleure utilisation de la rétention afin d’accroître le taux global de retours dans le plein respect des droits fondamentaux et du principe de non-refoulement.

A court terme, nous devons finaliser la réforme du règlement Dublin, qui répartit les responsabilités en matière de traitement des demandes d’asile, en conjuguant responsabilité et solidarité entre les Etats membres. L’Union européenne doit également travailler davantage sur les canaux de migration légale, et en particulier la migration circulaire qui permettrait à des ressortissants étrangers de venir travailler durant de courtes périodes au sein de l’Union européenne avant de rentrer chez eux. Cette politique permettrait de répondre aux besoins spécifiques dans certains Etats membres et de donner aux travailleurs étrangers la possibilité d’acquérir une expérience à valoriser dans leur pays d’origine, sans encourager la fuite des cerveaux et l’exil des jeunes diplômés africains. Enfin, les pays africains doivent également être encouragés à développer leur propre politique de migration envers leurs voisins, en matière d’asile comme en matière de migration économique et de lutte contre l’immigration irrégulière.

Nos priorités

- Favoriser un accueil décent dans les régions limitrophes des conflits en lieu et place d’un accueil systématique en Europe ;
- Réformer le système européen d’asile commun et le règlement Dublin afin de mieux répartir les responsabilités entre les Etats membres, réduire les délais des procédures et prévenir les mouvements secondaires et les abus ;
- Mettre en place des hot spots dans certains pays partenaires où les personnes peuvent se renseigner sur les possibilités en matière d’asile et éventuellement déposer leur demande si elles sont éligibles ;

- Poursuivre notre soutien à la politique européenne de réinstallation avec le HCR, pour permettre à certaines personnes éligibles, en particulier les plus vulnérables, de jouir du statut de réfugié dans un Etat membre de l'Union européenne ;
- Développer des partenariats avec les pays qui accueillent les personnes déplacées. Il faut y favoriser le développement économique et l'emploi. Nous devons aider ces pays à accueillir décemment ces personnes, avec l'aide des agences onusiennes comme le HCR, l'OIM, le PAM et l'UNICEF, et offrir en particulier plus de sécurité aux femmes qui sont davantage victimes de violences ;
- Renforcer la politique de retour pour toute personne en situation irrégulière ;
- Renforcer la sécurité de nos frontières. Les frontières internes entre Etats-membres étant abolies, la surveillance des frontières extérieures doit être renforcée. Nous devons poursuivre le renforcement et la sécurisation de toutes les frontières extérieures de l'Union. A ce titre, il faut poursuivre la mise en œuvre des frontières intelligentes et renforcer de façon substantielle les moyens techniques et humains et le mandat du corps de gardes-frontières européens ;
- Développer une réelle politique de réadmission européenne et revoir la directive retour de façon à mieux coopérer avec les pays tiers, en priorité les pays africains et du Proche-Orient, et à réduire les délais de rapatriement des personnes en séjour irrégulier ;
- Lier davantage l'accès au territoire européen et la délivrance de l'aide bilatérale ; Les pays refusant de réadmettre leurs ressortissants se verraient appliquer une diminution de l'aide ;
- Lutter contre les « *Golden visas* » permettant aux investisseurs étrangers d'obtenir des passeports Schengen dans certains Etats membres et donc de pouvoir librement circuler dans l'espace Schengen ;
- Réviser la Directive sur le regroupement familial de façon à lutter contre les abus ;
- Etablir un cadre législatif pour l'immigration légale temporaire en réformant la directive sur les travailleurs hautement qualifiés et favoriser la mobilité des chercheurs et des doctorants européens et étrangers dans les universités européennes.
- Développer les coopérations inter-universitaires dans l'espace UE-ACP ;
- Faciliter la délivrance de visas pour les voyageurs de bonne foi qui voyagent fréquemment, notamment par l'utilisation plus régulière de visas à entrées multiples d'une durée plus longue ;

3. Exigence des valeurs européennes

L'Union européenne est bâtie sur un socle commun de valeurs universalistes. Ces valeurs transcendent nos différentes identités, nos référents culturels et nos origines. Cet héritage complexe et séculaire a néanmoins permis de développer au fur et à mesure, de façon parfois non linéaire, les libertés et la philosophie des Lumières, la foi dans la rationalité de l'homme et la recherche de la vérité scientifique, la démocratie, les droits de l'homme et le respect de l'Etat de droit. Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de vivre dans un des espaces qui offrent les plus hauts standards de liberté et de démocratie dans le monde.

La démocratie et l'Etat de droit sont nos valeurs les plus chères. Nous nous opposons radicalement à cette tendance manifestée et revendiquée par certains Etats. Quand la Nation est survalorisée, quand le patriotisme bienveillant est remplacé par l'ultranationalisme chauvin, les individus sont généralement écrasés. Un Etat démocratique digne de ce nom doit respecter l'opposition, la société civile et les médias.

Pour cette raison, le MR propose la mise en place d'un mécanisme de revue de l'Etat de droit par les pairs. Ces dernières années, certains Etats membres n'ont pas respecté l'Etat de droit ou y ont porté atteinte. Certaines réformes, notamment celles qui menacent l'indépendance de la justice, qui rognent ses pouvoirs de contrôle sur le pouvoir exécutif et législatif, qui réforment la Constitution ou la loi électorale nationales afin de faciliter le maintien au pouvoir de ceux qui l'occupent, qui musèlent la presse, qui limitent la liberté religieuse, qui harcèlent les ONG et persécutent les migrants, le tout sur un arrière-fond de montée de l'antisémitisme sont très préoccupantes. Le respect des valeurs européennes est une condition de l'adhésion à l'Union. Mais cette obligation continue de s'appliquer après cette adhésion. Il est dès lors essentiel que l'Union européenne puisse s'assurer du respect continu des valeurs au sein de chaque Etat membre. Les Libéraux, au Conseil comme au Parlement européen, sont à l'origine de cette proposition novatrice visant à instaurer une surveillance régulière et objective de la situation dans chacun des Etats de l'Union.

C'est à cette condition que l'Union européenne pourra porter vers l'extérieur un message crédible en matière de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de défense de la démocratie et de l'Etat de droit. Il est également nécessaire de modifier l'article 7 du Traité sur l'Union Européenne pour assouplir les règles de procédure permettant de constater qu'un Etat porte gravement atteinte aux valeurs européennes. La décision finale constatant les manquements devrait être prise par une majorité qualifiée au sein du Conseil, et non plus à l'unanimité. De plus, en cas de refus de se mettre en conformité suite à une première décision constatant des manquements, une nouvelle procédure devrait permettre d'exclure le membre récalcitrant.

La question des sanctions doit également être débattue. La Commission européenne a récemment formulé une proposition afin de conditionner partiellement l'octroi de fonds européens au respect de l'Etat de droit. Il s'agit d'indiquer que l'appartenance à l'Union européenne n'est pas un programme à la carte : elle implique des droits en vertu de la solidarité entre Etats membres, et notamment le droit au développement économique, mais aussi des devoirs en matière de respect de l'acquis européen et des droits fondamentaux.

Nous devons aussi continuer d'amplifier les échanges entre les Européens et aller au-delà de la coopération universitaire. Erasmus doit être démultiplié et élargi par exemple aux artistes ou à l'apprentissage des métiers. L'éducation, l'enseignement, la culture doivent rester des priorités de nos politiques.

Nos priorités

- Développer les échanges entre les universités et les hautes écoles européennes de manière à renforcer les échanges entre professeurs, chercheurs et étudiants ;
- Renforcer les programmes Erasmus et leur extension à un maximum de secteurs d'apprentissages, y compris l'enseignement technique et professionnel ;
- Conserver et promouvoir le patrimoine culturel européen ;
- Rédiger et enseigner un cours d'histoire européenne commun à tous les écoliers européens, en ce compris l'histoire de la construction européenne ;
- Développer l'apprentissage des langues étrangères pour les ressortissants européens en particulier l'anglais, le français et l'allemand ;
- Créer un organe de régulation européen qui veillerait au respect d'une mission de service public qui serait imposée par les différents Etats membres à tous les organismes publics de radio-télévision, à savoir assurer des émissions axées sur l'appartenance européenne des citoyens ;
- Promouvoir la création européenne, avec un quota de production de contenu européen conformément aux dispositions de la directive sur les services

audiovisuels qui a été récemment révisée, et soutenir le développement économique de ces secteurs culturels et artistiques ;

- Renforcer l'accès du citoyen européen à la culture en tant que facteur d'intégration sociale : danse, opéra, peinture, sculpture, photographie, architecture, patrimoine mobilier et immobilier, audiovisuel (télévision, multimédia, édition électronique, etc.) ;
- Développer le potentiel d'emploi du secteur culturel et touristique local ;

Une Union européenne plus démocratique et transparente

Ces dernières années, certaines personnes ou certains groupes ont tenté d'imposer leurs valeurs d'intolérance et de repli communautaire ou identitaire dans différents Etats membres de l'Union européenne. Nous ne pouvons pas l'accepter. Si la liberté d'expression et la liberté religieuse sont des droits, certaines pratiques ne peuvent être tolérées en Europe : polygamie, port de la burqa, excision des fillettes, mariages forcés, menaces envers certains médias, attaques visant des personnes LGBT, etc. Nous refusons de transiger sur nos valeurs : l'égalité entre les hommes et les femmes, la séparation des Eglises et de l'Etat, la liberté de blasphémer, la liberté de croire ou de ne pas croire, la liberté d'auto-détermination et de conscience, le respect des orientations sexuelles de chacun sont intangibles. Les personnes ne respectant pas les valeurs européennes n'ont pas leur place au sein de l'Union européenne.

Afin de restaurer la confiance entre les institutions européennes et les citoyens, il est impératif de rendre l'UE plus démocratique et plus transparente. Une saine démocratie repose sur un débat ouvert et libre. Il est de notre devoir de protéger cet espace d'expression et de ne permettre aucune tentative externe de parasitage d'élections et de référendums. Pour répondre à ces menaces, nous devons améliorer la coopération entre Etats membres grâce à un système de détection rapide de campagnes de désinformation venues de l'étranger. Nous devons par ailleurs demander le soutien des plateformes en ligne afin de garantir la transparence de la publicité à caractère politique, d'intensifier les efforts pour fermer les faux comptes, et de signaler les messages diffusés automatiquement par des robots informatiques (« bots »).

Fidèles à la tradition libérale, nous devons préserver l'exigence démocratique de contrôle du pouvoir par un contre-pouvoir qui tire sa légitimité du suffrage populaire. En tant qu'institution représentative des citoyens européens, le Parlement européen constitue la base démocratique de l'Union. Il doit pouvoir exercer, au nom des citoyens, le contrôle politique des autres institutions européennes. Nous sommes favorables à l'instauration de règles permettant au Parlement européen de conduire des commissions d'enquête avec des moyens similaires à ceux des parlements nationaux. Ces règles, en cours de négociation, doivent permettre d'examiner sans entrave les allégations d'infraction ou de mauvaise application du droit de l'Union. Nous devons aussi réfléchir à l'utilisation du droit d'initiative législative par le Parlement européen, un droit accordé par les Traités. Nous devons en particulier examiner avec attention les réponses apportées par la Commission européenne aux demandes de soumission d'une proposition législative. Enfin, nous devons renforcer les relations entre le Parlement européen et les parlements nationaux et associer ces derniers au contrôle des agences européennes, à l'instar du mécanisme de contrôle parlementaire conjoint de l'agence Europol.

Les citoyens de l'Union européenne peuvent adresser une pétition au Président du Parlement européen. Nous, Libéraux, veillons à ce que ces pétitions soient examinées avec attention en commission parlementaire et reçoivent le suivi nécessaire en cas de constatation d'infraction ou de mauvaise application du droit de l'Union. Nous soutenons par ailleurs la révision de l'Initiative citoyenne européenne, qui permet à un million de citoyens provenant d'un quart des Etats membres d'appeler la Commission européenne de légiférer sur un sujet donné. Aucune des 51 initiatives qui

ont été soumises par des citoyens à la Commission européenne n'a débouché sur une proposition législative. Nous souhaitons simplifier les règles en vigueur afin que les citoyens fassent entendre leur voix plus facilement et que l'initiative devienne davantage contraignante. Dans le même temps, nous souhaitons maintenir les conditions de recevabilité écartant les initiatives manifestement contraires aux valeurs de l'Union ou ne relevant pas des attributions de la Commission européenne.

Enfin, les Libéraux souhaitent rappeler les droits et protection dont jouissent les citoyens via la citoyenneté européenne, à côté de leur identité nationale : droit de se déplacer et de séjourner dans l'UE, droit de participer à la vie politique de l'UE, droit à la protection diplomatique et consulaire sur le territoire d'un pays tiers, droit de présenter une pétition au Parlement européen, droit de déposer une plainte auprès du Médiateur européen, droits énoncés dans la Charte des droits fondamentaux. C'est la raison pour laquelle nous soutenons l'introduction d'une carte d'identité dotée du drapeau européen.

Nos priorités

- Réduire le nombre de commissaires européens ;
- Renforcer le rôle du Parlement européen pour garantir la transparence des décisions et le contrôle démocratique ;
- Réviser les codes d'éthiques de la Commission et du Parlement européens pour renforcer la prévention contre les conflits d'intérêts ;
- Rendre obligatoire le registre de transparence de l'UE pour les trois institutions et apporter plus de transparence dans les activités de lobbying (sources de financement, etc.), avec sanctions adéquates en cas d'infraction ;
- Mettre en place des consultations citoyennes régulières au travers de l'Union ;
- Poursuivre la lutte contre le négationnisme, le racisme et l'antisémitisme ;
- Garantir la sécurité des communautés juives en Europe.
- Lutter contre les discours de haine sur internet et les violences verbales ou physiques ;
- Lutter en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- Mettre en évidence les violences à l'égard des femmes en tant que violation des droits fondamentaux dans l'Union européenne.

Il Comment et avec qui ?

La révision des Traités n'est pas envisagée à court ou moyen terme. Nous devons donc concentrer notre énergie afin de remplir les objectifs mentionnés ci-dessus et mener les politiques les plus efficaces possible dans le cadre des Traités existants. Dans chacun de nos Etats, nous sommes confrontés à des réalités économiques, sociales et politiques qui sont parfois très différentes. Les questions de l'approfondissement de la zone euro et de la gestion des migrations ont révélé cette réalité de façon parfois brutale.

Notre force réside dans l'unité d'un grand nombre d'Etats réunis par une vision. Mais l'élargissement de notre Union pourrait aussi conduire à l'immobilisme. Un immobilisme que nous devons rejeter, car il est la garantie du recul. Le MR plaide depuis de nombreuses années pour une Europe à plusieurs vitesses. Il ne s'agit pas de créer des clivages mais, au contraire, de permettre à ceux qui veulent ou qui peuvent avancer de le faire. Le MR est convaincu que la Belgique doit jouer un rôle clé dans cette avant-garde européenne. Les avancées majeures ont souvent été le fruit d'une avant-garde : la zone euro, l'espace et Schengen. L'Europe à plusieurs vitesses, ce n'est pas l'Europe à la carte. Quand on est

membre du club, on en tire les bénéfices, mais on en assume aussi les responsabilités et les contraintes. Nous devons permettre à ceux qui le souhaitent de décider d'avancer. Libre aux autres de nous rejoindre plus tard quand ils le souhaiteront ou quand ils le pourront.

Conclusion

En conclusion, l'Union européenne représente un projet politique probablement unique dans l'histoire de l'humanité. Certes, c'est une œuvre imparfaite qui doit poursuivre sa construction. Mais elle repose sur une promesse sans précédent faite aux citoyens, une promesse de paix, une exigence de prospérité, de sécurité et de respect des valeurs fondamentales.

À la suite des Pères fondateurs, de la génération des bâtisseurs, il nous appartient d'être les entrepreneurs de notre destin commun. L'Union européenne a permis la réconciliation du continent européen. Désormais elle doit jouer son rôle dans le façonnement de la mondialisation et la protection de ses citoyens. Si l'Union veut pouvoir agir et déterminer notre futur, elle doit être unie et faire les bons choix. Elle est le symbole que le multilatéralisme fonctionne et qu'il apporte sécurité, paix, stabilité et prospérité. Mais pour cela, des règles claires et leur respect sont essentiels. Trop souvent, des pays européens ont négligé le respect des règles. Ce n'est plus admissible. L'Union européenne ne peut fonctionner que si chaque Etat membre fait preuve de responsabilité et de solidarité envers les autres. L'unité européenne ne signifie pas « plus d'Europe » dans tous les domaines mais « mieux d'Europe ». Elle doit permettre de réaliser des choses importantes dans un certain nombre de domaines et pouvoir montrer des résultats tangibles aux citoyens. En un mot, elle doit promettre moins et réaliser plus. Le débat n'est pas « plus ou moins d'Europe » mais réside dans la définition de la réelle plus-value européenne.

Nous devons nous demander : dans quel domaine la coopération européenne peut vraiment apporter des résultats substantiels. Ces domaines sont la politique commerciale, le marché unique, l'euro, l'union économique et monétaire, le développement du numérique, la politique migratoire et la sécurisation des frontières et, bien entendu, la politique climatique. Nous ne pourrions pas résoudre les problèmes de demain avec les solutions d'hier. Il nous appartient de donner un nouvel élan, une impulsion. Nous devons construire urgemment une nouvelle souveraineté européenne par laquelle nous apporterons une réponse claire aux préoccupations de nos concitoyens. Nous devons montrer que nous pouvons protéger leurs emplois et en créer de nouveaux, que nous pouvons apporter une réponse aux désordres du monde et assurer la sécurité à laquelle ils aspirent. Le MR veut que tous les citoyens se réapproprient le projet politique européen, car seule l'Union européenne peut apporter les réponses et rassurantes à nos incertitudes, à nos doutes, à nos craintes mais aussi à nos attentes et à nos ambitions. Comme les générations précédentes, nous devons retrouver la fierté d'être européens. L'Union européenne a été construite parce que l'optimisme l'a emporté au cœur même d'une période les plus sombres de notre continent. Face à ceux qui veulent détricoter l'intégration européenne et s'inscrire à contresens de l'Histoire, prônez un discours d'unité et de cohésion. Réformons. Avançons. Ensemble, faisons vivre l'optimisme des visionnaires qui ont autrefois sauvé l'Europe.